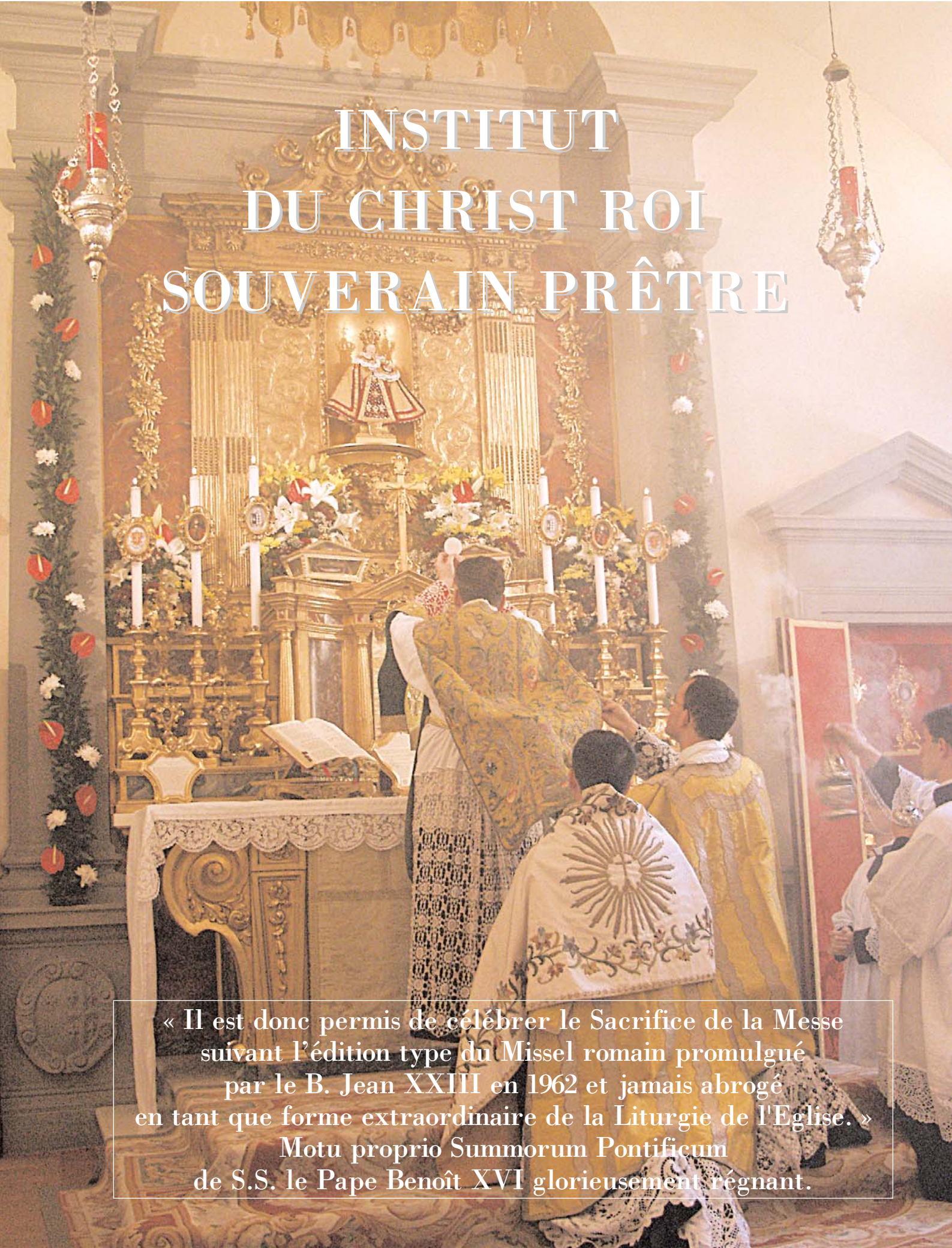

INSTITUT DU CHRIST ROI SOUVERAIN PRÊTRE

« Il est donc permis de célébrer le Sacrifice de la Messe
suivant l'édition type du Missel romain promulgué
par le B. Jean XXIII en 1962 et jamais abrogé
en tant que forme extraordinaire de la Liturgie de l'Eglise. »
Motu proprio Summorum Pontificum
de S.S. le Pape Benoît XVI glorieusement régnant.

« Il faut grandement être attentif à la façon de proposer la doctrine catholique, en sorte que, comme la raison est de notre côté, aussi l'apparence, le lustre et la beauté ne nous fassent point défaut. »

Saint François de Sales

REVUE 27 - A.D. MMVII

SOMMAIRE

Summorum Pontificum, *p. 3*
Lettre de Mgr le Prieur Général, *p. 8*
Remise de l'Habit de Chœur, *p. 10*
Audience papale, *p. 20*
L'esprit de nos saints Patrons, *p. 25*
Saint Benoît, *p. 30*
La Liturgie et la prière, par Dom Guéranger, *p. 31*
La Vie spirituelle et Oraison, par Madame Cécile Bruyère, *p. 33*
Le Chant grégorien, par Dom Gajard, *p. 35*
Les Rogations, par Dom Guéranger, *p. 39*
L'hérésie antiliturgique, par Dom Guéranger, *p. 43*
Le Sacerdoce, par Dom Placide de Roton, *p. 52*

Couverture : Messe solennelle célébrée par Mgr Rudolf-Michael Schmitz, Vicaire général et Supérieur Provincial pour les Etats-Unis, à l'occasion de son Jubilé d'Argent, à Gricigliano, le 27 octobre 2007.

LETTRE APOSTOLIQUE
EN FORME DE MOTU PROPRIO
DU SOUVERAIN PONTIFE BENOÎT XVI
Sur l'usage de la Liturgie romaine antérieure à la réforme de 1970.

LES SOUVERAINS PONTIFES ont toujours veillé jusqu'à nos jours à ce que l'Église du Christ offre à la divine Majesté un culte digne, « à la louange et à la gloire de son nom » et « pour le bien de toute sa sainte Église ».

Depuis des temps immémoriaux et aussi à l'avenir, le principe à observer est que «chaque Église particulière doit être en accord avec l'Église universelle, non seulement quant à la doctrine de la foi et aux signes sacramentels, mais aussi quant aux usages reçus universellement de la tradition apostolique ininterrompue, qui sont à observer non seulement pour éviter des erreurs, mais pour transmettre l'intégrité de la foi, parce que la lex orandi de l'Église correspond à sa lex credendi » (1).

Parmi les Pontifes qui ont eu ce soin se distingue le nom de saint Grégoire le Grand qui fut attentif à transmettre aux nouveaux peuples de l'Europe tant la foi catholique que les trésors du culte et de la culture accumulés par les Romains au cours des siècles précédents. Il ordonna de déterminer et de conserver la forme de la liturgie sacrée, aussi bien du Sacrifice de la Messe que de l'Office divin, telle qu'elle était célébrée à Rome. Il encouragea vivement les moines et les moniales qui, vivant sous la Règle de saint Benoît, firent partout resplendir par leur vie, en même temps que l'annonce de l'Évangile, cette très salutaire manière de vivre de la Règle, « à ne rien mettre au-dessus de l'œuvre de Dieu» (chap. 43). Ainsi, la liturgie selon les coutumes de Rome féconda non seulement la foi et la piété mais aussi la culture de nombreux peuples. C'est un fait en tout cas que la liturgie latine de l'Église sous ses diverses formes, au cours des siècles de l'ère chrétienne, a été un stimulant pour la vie spirituelle d'innombrables saints et qu'elle a affermi beaucoup de peuples par la religion et fécondé leur piété.

Au cours des siècles, beaucoup d'autres Pontifes romains se sont particulièrement employés à ce que la liturgie accomplisse plus efficacement cette tâche ; parmi eux se distingue saint Pie V, qui, avec un grand zèle pastoral, suivant l'exhortation du Concile de Trente, renouvela tout le culte de l'Église, fit éditer des livres liturgiques corrigés et «réformés selon la volonté des Pères », et les donna à l'Église latine pour son usage.

Parmi les livres liturgiques du Rite romain, la première place revient évidemment au Missel romain, qui se répandit dans la ville de Rome puis, les siècles suivants, prit peu à peu des formes qui ont des similitudes avec celle en vigueur dans les générations récentes.

C'est le même objectif qu'ont poursuivi les Pontifes romains au cours des siècles suivants en assurant la mise à jour des rites et des livres liturgiques ou en les précisant, et ensuite, depuis le début de ce siècle, en entreprenant une réforme plus générale » (2). Ainsi firent mes prédécesseurs Clément VIII, Urbain VIII, saint Pie X (3), Benoît XV et le Bienheureux Jean XXIII.

Plus récemment, le Concile Vatican II exprima le désir que l'observance et le respect dûs au culte divin soient de nouveau réformés et adaptés aux nécessités de notre temps. Poussé par ce désir, mon prédécesseur le Souverain Pontife Paul VI approuva en 1970 des livres liturgiques restaurés et partiellement rénovés de l'Église latine ; ceux-ci, traduits partout dans le monde en de nombreuses langues modernes, ont été accueillis avec plaisir par les Évêques comme par les prêtres et les fidèles. Jean-Paul II reconnut la troisième édition type du Missel romain. Ainsi, les Pontifes romains se sont employés à ce que « cet édifice liturgique, pour ainsi dire, [...] apparaisse de nouveau dans la splendeur de sa dignité et de son harmonie » (4) .

Dans certaines régions, toutefois, de nombreux fidèles se sont attachés et continuent à être attachés avec un tel amour et une telle passion aux formes liturgiques précédentes, qui avaient profondément imprégné leur culture et leur esprit, que le Souverain Pontife Jean-Paul II, poussé par la sollicitude pastorale pour ces fidèles, accorda en 1984, par un indult spécial Quattuor abhinc annos de la Congrégation pour le Culte divin, la faculté d'utiliser le Missel romain publié en 1962 par Jean XXIII ; puis de nouveau en 1988, par la lettre apostolique Ecclesia Dei en forme de motu proprio, Jean-Paul II exhorta les Évêques à utiliser largement et généreusement cette faculté en faveur de tous les fidèles qui en feraient la demande.

Les prières instantes de ces fidèles ayant déjà été longuement pesées par mon prédécesseur Jean-Paul II, ayant moi-même entendu les Pères Cardinaux au consistoire qui s'est tenu le 23 mars 2006, tout bien considéré, après avoir invoqué l'Esprit Saint et l'aide de Dieu, par la présente Lettre apostolique je DECIDE ce qui suit :

Art. 1. Le Missel romain promulgué par Paul VI est l'expression ordinaire de la « lex orandi» de l'Église catholique de rite latin. Le Missel romain promulgué par S. Pie V et réédité par le B. Jean XXIII doit être considéré comme l'expression extraordinaire de la même « lex orandi » de l'Église et être honoré en raison de son usage vénérable et antique. Ces deux expressions de la « lex orandi » de l'Église n'induisent aucune division de la « lex credendi » de l'Église ; ce sont en effet deux mises en œuvre de l'unique rite romain.

Il est donc permis de célébrer le Sacrifice de la Messe suivant l'édition

type du Missel romain promulgué par le B. Jean XXIII en 1962 et jamais abrogé, en tant que forme extraordinaire de la Liturgie de l'Église. Mais les conditions établies par les documents précédents Quattuor abhinc annos et Ecclesia Dei pour l'usage de ce Missel sont remplacées par ce qui suit :

Art. 2. Aux Messes célébrées sans peuple, tout prêtre catholique de rite latin, qu'il soit séculier ou religieux, peut utiliser le Missel romain publié en 1962 par le bienheureux Pape Jean XXIII ou le Missel romain promulgué en 1970 par le Souverain Pontife Paul VI, et cela quel que soit le jour, sauf le Triduum sacré. Pour célébrer ainsi selon l'un ou l'autre Missel, le prêtre n'a besoin d'aucune autorisation, ni du Siège apostolique ni de son Ordinaire.

Art. 3. Si des communautés d'Instituts de vie consacrée et de Sociétés de vie apostolique de droit pontifical ou de droit diocésain désirent, pour la célébration conventuelle ou «communautaire », célébrer dans leurs oratoires propres la Messe selon l'édition du Missel romain promulgué en 1962, cela leur est permis. Si une communauté particulière ou tout l'Institut ou Société veut avoir de telles célébrations souvent ou habituellement ou de façon permanente, cette façon de faire doit être déterminée par les Supérieurs majeurs selon les règles du droit et les lois et statuts particuliers.

Art. 4. Aux célébrations de la Messe dont il est question ci-dessus à l'art. 2 peuvent être admis, en observant les règles du droit, des fidèles qui le demandent spontanément.

Art. 5.

§ 1. Dans les paroisses où il existe un groupe stable de fidèles attachés à la tradition liturgique antérieure, le curé accueillera volontiers leur demande de célébrer la Messe selon le rite du Missel romain édité en 1962. Il appréciera lui-même ce qui convient pour le bien de ces fidèles en harmonie avec la sollicitude pastorale de la paroisse, sous le gouvernement de l'Évêque selon les normes du canon 392, en évitant la discorde et en favorisant l'unité de toute l'Église.

§ 2. La célébration selon le Missel du bienheureux Jean XXIII peut avoir lieu les jours ordinaires ; mais les dimanches et les jours de fêtes, une Messe sous cette forme peut aussi être célébrée.

§ 3. Le curé peut aussi autoriser aux fidèles ou au prêtre qui le demandent, la célébration sous cette forme extraordinaire dans des cas particuliers comme des mariages, des obsèques ou des célébrations occasionnelles, par exemple des pèlerinages.

§ 4. Les prêtres utilisant le Missel du bienheureux Jean XXIII doivent être idoines et non empêchés par le droit.

§ 5. Dans les églises qui ne sont ni paroissiales ni conventuelles, il appartient au Recteur de l'église d'autoriser ce qui est indiqué ci-dessus.

Art. 6. Dans les Messes selon le Missel du B. Jean XXIII célébrées avec le peuple, les lectures peuvent

aussi être proclamées en langue vernaculaire, utilisant des éditions reconnues par le Siège apostolique.

Art. 7. Si un groupe de fidèles laïcs dont il est question à l'article 5 § 1 n'obtient pas du curé ce qu'ils lui ont demandé, ils en informeront l'Évêque diocésain. L'Évêque est instamment prié d'exaucer leur désir. S'il ne peut pas pourvoir à cette forme de célébration, il en sera référé à la Commission pontificale Ecclesia Dei.

Art. 8. L'Évêque qui souhaite pourvoir à une telle demande de fidèles laïcs, mais qui, pour différentes raisons, en est empêché, peut en référer à la Commission pontificale Ecclesia Dei, qui lui fournira conseil et aide.

Art. 9.

§ 1. De même, le curé, tout bien considéré, peut concéder l'utilisation du rituel ancien pour l'administration des sacrements du Baptême, du Mariage, de la Pénitence et de l'Onction des Malades, s'il juge que le bien des âmes le réclame.

§ 2. Aux Ordinaires est accordée la faculté de célébrer le sacrement de la Confirmation en utilisant le Pontifical romain ancien, s'il juge que le bien des âmes le réclame.

§ 3. Tout clerc dans les ordres sacrés a le droit d'utiliser aussi le Bréviaire romain promulgué par le bienheureux Pape Jean XXIII en 1962.

Art. 10. S'il le juge opportun, l'Ordinaire du lieu a le droit d'ériger une paroisse personnelle au titre du canon 518, pour les célébrations selon la forme ancienne du rite romain, ou de nommer soit un recteur soit un chapelain, en observant les règles du droit.

Art. 11. La Commission pontificale Ecclesia Dei, érigée par le Pape Jean-Paul II en 1988 (5), continue à exercer sa mission.

Cette commission aura la forme, la charge et les normes que le Pontife romain lui-même voudra lui attribuer.

Art. 12. Cette commission, outre les facultés dont elle jouit déjà, exercera l'autorité du Saint-Siège, veillant à l'observance et à l'application de ces dispositions.

Tout ce que j'ai établi par la présente Lettre apostolique en forme de Motu proprio, j'ordonne que cela ait une valeur pleine et stable, et soit observé à compter du 14 septembre de cette année, nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 7 juillet de l'an du Seigneur 2007, en la troisième année de mon pontificat.

BENEDICTUS Pp. XVI

Notes :

[1] PRESENTATION GENERALE DU MISSEL ROMAIN, troisième édition, 2002, n. 397.

[2] JEAN-PAUL II, Lettre ap. Vicesimus quintus annus (4 décembre 1988), n. 3 : AAS 81 (1989), p. 899 ; La Documentation catholique 86 (1989), pp. 518-519. [3] Ibidem.

[4] Motu proprio Abhinc duos annos (23 octobre 1913) : AAS 5 (1913), pp. 449-450 ; cf. JEAN-PAUL II, Lettre ap. Vicesimus quintus annus, n. 3 : AAS 81 (1989), p. 899; La Documentation catholique 86 (1989), p. 519.

[5] Cf. JEAN-PAUL II, Motu proprio Ecclesia Dei adflicta (2 juillet 1988), n. 6 : AAS 80 (1988), p. 1498: La Documentation catholique 85 (1988), pp. 788-7.

Sa Sainteté le Pape Benoît XVI glorieusement régnant.

Lettre de Mgr le Prieur Général

Le Motu proprio "Summorum Pontificum" publié le 7 juillet 2007, a suscité dans notre Institut un grand élan de gratitude envers Notre Très Saint-Père le pape Benoît XVI.

Un Te Deum d'action de grâce a retenti dès sa parution, tant dans notre Maison Généralice à Gricigliano que dans nos divers apostolats dans le monde.

"Summorum Pontificum" dès ses premiers mots [*les Pontifes Romains ont toujours eu le soin...*], rappelle que ce texte s'inscrit dans la continuité de l'enseignement magistériel. Il fera date dans l'histoire de l'Eglise. C'est le successeur de Pierre qui parle. C'est un authentique acte magistériel qui s'inscrit parfaitement dans la ligne ininterrompue du magistère des Pontifes romains depuis saint Pierre.

Ce texte, présenté, non sans raison, comme une œuvre très personnelle du pape régnant, est inspiré du grand souci d'unité et de vérité qui anime le magistère actuel.

Vérité tout d'abord. Cela ressort explicitement du Motu Proprio : ce texte n'est pas un texte de rupture, mais d'unité par la vérité.

Vérité par le rappel explicite de la nature profonde de la liturgie : elle est le culte digne, offert à la Divine Majesté, par l'Église du Christ, à la Gloire de son Nom, et pour le bien de toute la Sainte Eglise.

En rappelant que la liturgie que nous célébrons, désormais rite extraordinaire, n'a jamais été abrogée, et que sa conservation, sa défense et son usage sont légitimes, le Souverain Pontife ôte tout argument susceptible de provoquer des difficultés, des incompréhensions ou des conflits : désormais toute ambiguïté est levée par l'Autorité Suprême, qui, par là même, montre que dans la Sainte Église, il ne peut y avoir ni rupture, ni opposition, mais uniquement, de la part du Magistère, développement et éclaircissement.

Trop de nos contemporains (même dans nos "milieux") agissent guidés par l'esprit du monde, animés d'une pensée dialectique, étrangère à l'authentique esprit chrétien, qui est un esprit de Vérité et de Charité –cette vertu qui est le lien de la perfection, selon la parole de l'Apôtre.

Cet esprit de Vérité dans la Charité motive l'action du Souverain Pontife : en un monde qui ignore Notre-Seigneur Jésus-Christ, où le démon, plus que jamais, trouve un terrain favorable à son action mensongère et homicide, il est de première nécessité de rétablir l'Unité, autour du Successeur de Pierre, Vicaire du Christ,

gardien divinement établi de la Foi, dont –il le rappelle lui-même dans le texte du Motu proprio– le rapport avec le culte et la liturgie est évident : *lex credendi statuat lex supplicandi.*

Du haut du Trône de Pierre, il met en œuvre ce que saint François de Sales donnait comme conseil aux religieuses de la Visitation à Annecy : "Marchez toujours selon la partie supérieure." Face au naturalisme ambiant, le pape présente une vision surnaturelle, la vision d'en-haut, qui seule permet d'avoir une appréciation juste et vraie de ce monde déchristianisé.

En réponse, il faut donc que les chrétiens se retrouvent autour du Père Commun des fidèles, comme des disciples recevant du Maître la Parole qui sauve et sanctifie, afin de la mettre docilement en pratique : *A qui irions-nous, Maître, vous avez les paroles de la vie éternelle ?*

Trop souvent, stigmatisant les insuffisances de certains hommes d'Église, on a agi selon l'esprit du monde, un esprit imprégné des doctrines naturalistes et révolutionnaires : à telle pensée révolutionnaire de gauche, on a opposé une pensée tout aussi révolutionnaire... mais de droite ! Ne voit-on pas de très jeunes clercs se prendre déjà pour le pape ? Nous entendons par là des espèces de "magistères ambulants" qui lancent des jugements et des sentences à tous propos, souvent suivis, hélas, par des laïcs qui confondent l'Église enseignante et l'Église enseignée !

L'esprit chrétien n'est pas révolutionnaire, l'esprit catholique n'est pas un esprit de dialectique d'opposition ; c'est un esprit de Paix, de Charité et de Justice dans la Vérité !

C'est cet esprit véritablement catholique que nous ont transmis le vénéré Cardinal Joseph Siri et nos maîtres romains !

C'est cet esprit que nous souhaitons conserver et transmettre aux membres de notre cher Institut !

C'est dans cet esprit que nos séminaristes sont formés et que nos prêtres agissent dans les divers apostolats qui leur sont confiés partout dans le monde, pour la plus grande Gloire de Dieu et le Salut des âmes !

Que la Très Sainte Vierge Marie, Mère de l'Église, protège notre Très Saint-Père le Pape Benoît XVI, glorieusement régnant, et nous rende toujours dociles à son enseignement !

Habit de Chœur

Un évènement très important pour tous les membres de notre cher Institut s'est déroulé lors de notre Chapitre du 31 août 2006 : la remise solennelle de l'Habit de Chœur par Son Eminence Révérendissime le cardinal Ennio Antonelli, Archevêque métropolitain de Florence.

Saint François de Sales, suivant la grande tradition de l'Eglise, attache une grande importance à l'habit. Cette citation tirée de la Vie de notre Saint Patron,par Mgr Trochu le prouve :

Cest à l'anniversaire exact de l'inauguration du noviciat, le lundi 6 juin 1611, fête de saint Claude, que Monseigneur avait fixé la consécration de ses premières Visitandines.

A l'approche de ce grand jour, il vint au monastère examiner les trois novices ; il les trouva non seulement disposées à faire leur oblation, a noté la Mère de Chaugy, mais déjà dans la perfection d'icelle. Puis on se mit à discourir sur le tissu et la forme des voiles - question importante, puisqu'il s'agissait de tout l'avenir. Les ferait-on en crêpe ? Cela est trop riche et délicat pour la Visitation, remarque l'évêque ; il les faut faire d'étamine. Mais l'étamine neuve se payait encore assez cher ! La Mère de Chantal avait de larges lés à la robe qu'elle portait en se retirant du monde. Ces lés fourniraient bien l'étoffe de trois voiles. On les tailla, on en mit un sur la tête de la Sœur de Bréchard. Ce sera bien ainsi, prononça enfin Monseigneur, tout en prenant des ciseaux et en arrondissant un peu l'étamine par derrière.

En effet toute la tradition de l'Eglise nous montre l'importance de l'habit, tant pour les religieux que pour les séculiers. les habits sont tous très divers et les cérémonies entourant leur imposition toujours solennelles et graves. Cette tradition s'inscrit dans la pédagogie divine qui veut que l'Incarnation soit manifestée par la sainte Eglise, qui seule nous donne Notre-Seigneur Jésus-Christ, et elle le fait de manière toute maternelle et prévenante, par une multitude de signes et de symboles entourant les grands mystères de notre Salut. L'abandon de cette tradition, sous prétexte de plus de pureté et de retour aux sources, est une illusion diabolique dont nous voyons les fruits empoisonnés de nos jours : la perte de la foi et l'apostasie du plus grand nombre…

Les membres de l'Institut reçoivent cet Habit de Chœur, voulant ainsi manifester de manière visible leur esprit et leur unité.

Les membres du Conseil de l'Institut et les Provinciaux reçurent le camail bleu et la croix de Saint François de Sales ; les prêtres reçurent le camail noir fileté de bleu et la croix de Saint François de Sales. Le bleu, couleur de l'Immaculée Conception, notre patronne principale, fait écho à l'habit de chœur de nos sœurs. Il rappelle aussi l'habit que portait saint François de Sales. En fidèles disciples de saint Benoît, nous porterons cet habit de chœur comme les moines portent leur coule.

Tous nos amis se sont réjouis de ce nouvel habit de chœur, qui s'inscrit dans la grande tradition de l'Eglise !

Remise de l'Habit de Chœur par S.E.R. le Cardinal Ennio Antonelli Archevêque de Florence

CHAPITRE DE L'INSTITUT

A.D. 2006

Remise de l'Habit de Chœur par le Cardinal Archevêque de Florence.

Rituel

1. Ceux qui vont recevoir l'habit sont à leur place, en rochet, manteau et barrette.
2. Entrée du Pontife accompagné de Mgr le Prieur Général et assisté par deux chapelains.
3. Habillement du Pontife.
4. Chant du Veni Creator.
5. Prédication.
6. Mgr le Prieur Général, puis les membres du Conseil de l'Institut et les simples prêtres, s'avancent avec leur habit sur le bras et se placent, à genoux sur le pavé, devant l'autel.

7. Le Pontife bénit l'Habit

℣ Adjutórium nostrum in nómine Dómini.
℟ Qui fecit cælum et terram.
℣ Dóminus vobíscum.
℟ Et cum spíritu tuo.

Orémus.

Deus omnípotens, bonárum virtútum dator et ómnium benedictiónem largus infúsor, súpplices te rogámus, ut mánibus nostris opem tuæ benedictiónis infúndas, et hunc hábitum divíno cúltui præparátum, virtúte Sancti Spíritus bene✠dícere, sancti✠ficáre et conse✠cráre dignéris, et ómnibus eo uténtibus grátiam sanctificatiónis sacri mystérii tui benígnus concéde ; ut in conspéctu tuo sancti et immaculáti atque irreprehensíbiles appáreant, et auxílium misericórdiæ tuæ acquírant. Per Dóminum nostrum Jesum Christum Fílium tuum : Qui tecum vivit et regnat in unitáte ejúsdem Spíritus Sancti Deus, per ómnia sæcula sæculorum.
℟ Amen.

Dieu Tout-Puissant, qui donnez toutes les bonnes vertus et bénissez toutes choses avec libéralité, nous Vous demandons en suppliant, de mettre en nos mains l'œuvre de Votre bénédiction ; daignez, par la vertu du Saint-Esprit, bénir, sanctifier et consacrer cet habit destiné au culte divin, et concédez avec bienveillance à tous ceux qui le revêtiront la grâce de la sanctification de Votre saint mystère ; afin qu'ils se présentent en Votre présence saints, immaculés et sans reproche, et acquièrent l'aide de Votre miséricorde. Par N.-S. J.-C.

8. Bénédiction des Croix

℣ Dóminus vobíscum.
℟ Et cum spíritu tuo.

Orémus.
Béne✠dic, Dómine, cruces istas, ut sint remédium salutáre fidélibus : et præsta per invocatiónem sancti nóminis tui ; ut, quicúmque eas portáverint, córporis sanitátem et ánimæ tutélam accípiant. Per Christum Dóminum nostrum.
℟ Amen.

Bénissez, Seigneur, ces croix, afin qu'elles soient pour Vos fidèles un salutaire remède : et accordez, par l'invocation de Votre saint Nom, à tous ceux qui les porteront, de recevoir la santé du corps et la protection de l'âme.

Orémus.
Omnípotens sempitérne Deus, qui Crucis signum pretióso Fílii tui Sánguine consecrásti, per eámdem sanctíssimam Crucem et mortem ipsíus Fílii tui Jesu Christi, mundum redímere voluísti, ac per ejúsdem venerábilis Crucis virtútem hóminum genus ab antíqui hostis tyránnide liberásti : te supplíciter exorámus, ut tua pietáte has cruces bene✠dícere dignéris, et cæléstem eis virtútem et grátiam impertíri ; ut, quicúmque eas super se gestáverit, cæléstis grátiæ plenitúdinem recípere, et Christum contra omnes diabólicas versútias defensórem habére mereátur : Qui tecum, et cum Spíritu Sancto vivit et regnat, per ómnia sæcula sæculorum.
℟ Amen.

Dieu éternel et Tout-Puissant, qui avez consacré le signe de la Croix par le précieux Sang de Votre Fils, et avez voulu racheter le monde par la même sainte Croix et par la mort de Jésus-Christ, Votre propre Fils, et qui avez libéré le genre humain de la tyrannie de l'antique ennemi par la vertu de cette même vénérable Croix : nous Vous en prions, avec force supplications, de daigner bénir ces croix par Votre bonté, et leur conférer la vertu et la grâce célestes ; afin que quiconque les portera sur soi, reçoive la plénitude de la grâce céleste, et mérite d'avoir le Christ comme défenseur contre toutes les ruses diaboliques : Lui qui vit…

9. Remise de l'Habit

"Recevez ce camail, qui sera désormais votre habit de chœur et que vous revêtirez à chaque fois que vous proclamerez la louange de Dieu en participant à l'Office divin."

"Que cet habit choral soit pour vous un moyen de vous rappeler la grande dignité du prêtre, qui est avant tout l'homme de Dieu, de l'autel et de la prière."

"Que sa couleur bleue, symbole de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Patronne de l'Institut, vous exhorte à la pratique de l'humilité et d'une douce charité, et vous protège des dangers du monde par la pureté de vos mœurs."

10. Remise de la Croix

"Recevez la croix de Saint François de Sales, votre saint Patron, frappée aux armes de l'Institut, afin que vous ayez le zèle pour la Maison de Dieu comme Saint Benoît, l'ardeur pour propager et défendre la Vérité comme Saint Thomas et la grande Charité du Docteur de l'Amour divin."

11. Consécration de l'Institut au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Salut du Très Saint-Sacrement, et Te Deum d'Action de grâces.

Mgr le Prieur Général consacre l'Institut au Sacré-Coeur,
en présence de S.E.R. le Cardinal Archevêque de Florence,
le jour de la remise de l'Habit de Chœur.

Consécration au Sacré-Cœur

Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain, jetez un regard sur nous, qui sommes humblement prosternés devant vous, et comme guidés par votre Très Sainte Mère l'Immaculée Conception, nous tenons aujourd'hui publiquement et solennellement à nous consacrer à votre Cœur royal et adorable.

Nous vous consacrons notre Institut tout entier, dans ses personnes, ses biens et ses œuvres.

Nous sommes à vous, nous voulons être à vous, et afin de vous être plus fermement unis, nous voulons nous consacrer à votre Cœur royal et sacerdotal, source unique d'amour, d'où jaillissent toute vie et toute vérité.

Votre amour trinitaire, votre amour plein de grâce, votre amour entièrement humain nous fut révélé par l'ouverture de votre Cœur de chair, plénitude de la divinité, d'où sont répandus sur le monde les trésors et les mérites infinis de l'Amour divin et rédempteur, avec la naissance de votre Corps mystique, l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique, avec le don des Sacrements et particulièrement le don du Sacerdoce Catholique.

C'est pourquoi nous nous engageons, nous, prêtres de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre, à œuvrer publiquement pour répandre le culte d'adoration et de réparation à votre Sacré Cœur, dont la majesté est méconnue et l'Amour insondable et surabondant, méprisé, tâchant sans cesse d'inciter les âmes à la confiance en votre miséricorde inépuisable.

Soyez notre Roi, régnez en nous, dans nos Maisons, dans nos œuvres,
dans les âmes qui nous sont confiées.
Soyez notre Roi, protégez tout l'Institut, qui veut être entièrement vôtre.
Soyez notre Roi, pour que tout ce que nous ferons à l'avenir soit à Vous.
Faites en sorte que nous ne fassions rien qui ne soit digne de vous.
Soyez notre Roi, enseignez-nous ce que nous devons faire pour parvenir à la pureté de votre amour, duquel vous nous avez donné le désir.

Conscients de notre grande faiblesse, nous nous confions totalement à la prière et à l'amour du Cœur Immaculé de la Très Sainte Vierge Marie, Mère des prêtres, afin que ce Cœur brûlant de Charité nous conforme toujours plus profondément à Votre Cœur sacerdotal de Souverain Prêtre, pour la gloire du Père, la glorification et le règne de votre Cœur divin, l'exaltation de notre Mère la Sainte Eglise et salut des âmes. Ainsi soit-il.

Immense joie et grâce pour notre Institut ! Son Prieur général, Mgr Gilles Wach, s'entretient avec Sa Sainteté le Pape Benoît XVI, lors de l'Audience générale, place Saint-Pierre, le 3 octobre 2007.

Le Souverain Pontife le reconnaissant tout de suite, lui adresse en français ces aimables paroles :

Comment allez-vous, monseigneur ?

Le Souverain Pontife échange quelques paroles avec notre Prieur général à propos du développement récent de notre Institut, ce dont le Saint-Père a la grande bonté de se féliciter.

Voici quelques photographies de cette mémorable audience.

« Comment allez-vous, monseigneur ? »

Le Pape s'enquiert des nombreuses vocations de l'Institut.

Notre Prieur général répond aux demandes du Saint-Père concernant les implantations de l'Institut dans le monde.

Mgr le Prieur général offre au Saint-Père le nouveau disque compact enregistré par les séminaristes de Gricigliano et les sœurs Adoratrices. Le Saint-Père apprécie que nous ayons choisi de chanter la Messe des Saints Apôtres Pierre et Paul.

Mgr Wach offre au Saint-Père le Ceremoniale Episcoporum *dans sa forme extraordinaire, édité par l'Institut.*

Procession pour l'intronisation du Sacré-Coeur
dans la Maison des Adoratrices du Cœur Royal de Jésus-Christ Souverain Prêtre.

L'esprit de nos Saints Patrons

Saint François de Sales, saint Benoît et saint Thomas d'Aquin, saints patrons de l'Institut : des modèles à imiter, des protecteurs à invoquer.

Saint François de Sales affermit notre charité en nous faisant vivre de l'Amour de Dieu.

Saint Benoît affermit notre Espérance en nous faisant déjà vivre de la Liturgie des Bienheureux.

Saint Thomas affermit notre Foi par une meilleure pénétration des mystères de Dieu.

Avec saint François de Sales, les membres de l'Institut s'unissent dans un même esprit de famille, une même charité toute empreinte de douceur, de modestie et de cette pieuse dignité qui sied à l'état sacerdotal.

Avec saint Benoît, les membres de l'Institut s'unissent chaque jour davantage autour de l'autel pour mieux vivre de l'essence du sacerdoce en suivant la doctrine du Pontifical romain : *Agnoscite quod agitis ; imitamini quod tractatis. Connaissez ce que vous faites, imitez ce que vous opérez.*

Avec saint Thomas, les membres de l'Institut travaillent pour une meilleure unité de pensée et de contemplation.

Le diable est le diviseur qui s'évertue à détruire l'œuvre divine en semant partout l'ivraie de la division. Il sème l'ivraie pour diviser les cœurs par les querelles intestines, les jalousies cléricales, l'esprit d'indépendance et les ambitions personnelles.

Avec saint François de Sales, il faut triompher du diable par le lien de la charité.

Avec saint Benoît, il faut triompher de la division par les liens de l'obéissance et l'amour du Maître crucifié sur l'autel de la croix.

Avec saint Thomas, il faut triompher du diable par la vertu d'humilité et l'humble soumission à la vérité naturelle et surnaturelle.

Nous ne sommes pas dans un Institut religieux pour nous sanctifier par les trois vœux de religion, mais nos statuts prescrivent que « *les membres de l'Institut sont liés hiérarchiquement entre eux par l'engagement sacré de tendre à la perfection sacerdotale en menant une vie fraternelle et commune dans l'observance des Constitutions.* » Ainsi, cette législation qui est la nôtre nous donne la grave obligation de pratiquer le plus saintement possible les vertus d'obéissance, de pauvreté et de chasteté.

Avec saint François, nous apprenons à aimer le détachement de l'amour propre ;

Avec saint Benoît, nous apprenons à aimer l'obéissance ;

Avec saint Thomas, nous apprenons à aimer la chasteté et la contemplation qui nous rendent semblables aux anges.

Le Docteur de l'amour est un excellent remède à la faiblesse de notre volonté ;

Reposoir du Jeudi-Saint à Gricigliano.

Le Patriarche de l'Occident est un excellent remède à la faiblesse de notre prière ;

Le Docteur Angélique est un excellent remède à la faiblesse de notre intelligence.

Le très doux Evêque de Genève est le saint qui nous apprend à devenir bons pasteurs ;

Le patriarche du Mont-Cassin est le saint qui nous apprend à être hommes de Dieu, hommes de prière, hommes de l'autel ;

L'angélique Docteur est le saint qui nous apprend à devenir sages dans la vérité de la lucidité réaliste.

Saint François de Sales, par son sens de la mesure et la juste appréciation des exigences de l'Amour vrai, nous préserve du faux quiétisme, du sentimentalisme et du jansénisme ;

Saint Benoît, par son sens de l'autorité, nous préserve de l'esprit de singularité et d'indépendance qui est l'esprit d'orgueil ;

Saint Thomas, par la fermeté de sa rationalité et son humilité, nous préserve de l'idéologie, de l'esprit de système, de l'intellectualisme orgueilleux, qui a toujours engendré toutes les hérésies.

En notre triste siècle de totale confusion et d'errance intellectuelle, le Pape Jean Paul II, de vénérée mémoire, nous redonna solennellement saint Thomas d'Aquin comme maître des études. En son Encyclique *Fides et Ratio*, il enseigne : « *Parmi les grandes intuitions de saint Thomas, il y a celle qui concerne le rôle joué par l'Esprit-Saint pour faire mûrir la connaissance humaine en vraie sagesse. Dès les premières pages de sa Somme théologique, l'Aquinate voulut montrer le primat de la sagesse qui est don de l'Esprit-Saint et qui introduit à la connaissance des réalités divines. Sa théologie permet de comprendre la particularité de la sagesse dans son lien étroit avec la foi et avec la connaissance divine. Elle connaît par connaturalité, présuppose la foi et arrive à formuler son jugement droit à partir de la vérité de la foi elle-même : la sagesse comptée parmi les dons du Saint-Esprit est différente de celle qui est comptée comme une vertu intellectuelle acquise, car celle-ci s'acquiert par l'effort humain, et celle-là au contraire vient d'en haut. […] La priorité reconnue à cette sagesse ne fait pourtant pas oublier au Docteur Angélique la présence de deux formes complémentaires de sagesse : la sagesse philosophique, qui se fonde sur la capacité de l'intellect à rechercher la vérité à l'intérieur des limites qui lui sont connaturelles, et la sagesse théologique, qui se fonde sur la Révélation et qui examine le contenu de la foi, atteignant le mystère même de Dieu.* »

Suivant les enseignements et recommandations du Vicaire du Christ, prions notre bien aimé Docteur, saint Thomas d'Aquin afin qu'il nous obtienne la grâce de cette triple sagesse : philosophique, théologique et mystique.

Sagesse philosophique par la découverte des beautés de l'ordre naturel dans les êtres physiques et vivants, dans la belle ordonnance des actes humains, mais aussi dans les lois de l'art véritable qui est resplendissement de beauté parce qu'il imite la beauté de Dieu Créateur.

Contemplation philosophique en rejoignant par la raison seule Celui qui est l'Acte pur, l'*Ipsum Esse subsistens*, le Premier Moteur non mû, la Première Cause efficiente, le Premier Nécessaire, l'Etre suprême, infiniment parfait, Intelligence suprême, Omniscient.

Sagesse théologique par l'étude assidue de cet admirable chef d'œuvre qu'est la *Somme Théologique*.

Sagesse mystique, sagesse des saints : œuvre de l'Esprit aux sept dons qui nous comble lorsqu'Il nous voit bien disposés.

Prions notre bien aimé Docteur afin qu'Il nous obtienne la grâce de rester humble en nos savantes études.

Prions notre angélique Frère aîné, afin qu'il nous obtienne la vertu de studiosité : cette sainte application aux études qui nous permet d'enseigner avec clarté, sûreté et précision.

Prions notre bien aimé Maître, afin qu'il nous obtienne la grâce d'une Foi plus profonde et plus savoureuse.

Notre Institut est une famille, un corps organisé. A chacun de bien tenir la place que Dieu nous donne par l'intermédiaire de nos Supérieurs. Pour les uns, un office plus en vue ; pour les autres, un office plus modeste. Dans le corps, *« tous les membres n'ont pas la même fonction »* dit saint Paul *(Rm XII, 4,5)*, mais tous ont un rôle important et si l'un vient à défaillir en son service, c'est tous les membres qui en subissent les conséquences et le bateau avance moins vite parmi les flots et les perturbations du siècle.

Sur notre bateau aux étendards du Christ Roi, chacun a sa place.

Avec saint François de Sales pour que la charité fraternelle réjouisse toujours notre cœur ;

Avec saint Benoît, pour que la Liturgie nous donne des ailes ;

Avec saint Thomas, pour savourer les beautés pures de la *Doctrina Sacra*.

Saint Thomas est un vrai Maître parce qu'il a su pratiquer toutes les vertus qu'il a enseignées. Sa Foi fut solide et profonde. Son Espérance fut toujours paisible au milieu des tourments. Sa Charité fut toujours brûlante, en le maintenant dans une continuelle union à Dieu.

Saint Thomas fut un grand Théologien, mais il resta humble et pieux. Il fut à l'honneur dans les plus grandes universités du monde, il conserva cependant une sainte répugnance pour la gloire du monde, trop amoureux qu'il était de la gloire de Dieu.

Saint Thomas fut soumis à rude épreuve par les multiples voyages que l'obéissance lui imposait : il resta toujours prompt à suivre la volonté de

Dieu en n'écoutant pas la voix de son amour propre.

Saint Thomas fut exposé à la tentation de l'impureté comme saint Benoît et saint François de Sales, il sut triompher de ces démons par sa filiale affection envers sa Mère du ciel, sa Souveraine. Nous connaissons sa dévotion envers sa Souveraine par la prière qu'il nous a laissée pour la supplier humblement.

Avec son Fils, Jésus-Christ Notre-Seigneur, Notre Souveraine a voulu notre Institut. Cela est trop évident si l'on voit la protection dont il a toujours été l'objet.

Cette œuvre de Dieu pourra durer et donner des fruits de sainteté, mais pour que ceux-ci soient encore et toujours, il nous faut rester bien fidèles et fervents dans notre prière auprès de nos bien aimés Saints Patrons.

Demandons avec insistance, auprès de saint Thomas, que Dieu nous accorde la grâce de l'humilité et celle de la générosité.

Prenons exemple sur saint Thomas pour rester serviteurs de l'Eglise là où Dieu nous a placés.

Alors oui, notre barque pourra prendre encore un peu plus d'ampleur et traverser les tempêtes, les flots agités et les secousses causées par tous les démons de l'enfer ;

Alors oui, par l'humilité des plus humbles et le sérieux des plus forts, notre joli bateau continuera sur sa belle lancée.

Saint Benoît, saint François de Sales et saint Thomas sont avec nous ; si nous sommes fidèles à nos devoirs, nous n'avons rien à craindre.

Nous vaincrons par les beautés de la Liturgie !

Nous vaincrons par la douceur de saint François !

Nous vaincrons par la sagesse de notre bon Frère Thomas !

Que Dieu soit loué et glorifié pour nous avoir donné de si grands Saints Patrons !

Ces amis du ciel sont nos meilleurs amis, que Dieu soit loué et gracieusement remercié pour nous les avoir donnés comme Saints Protecteurs !

Que Dieu soit encore glorifié en ses saints et en tous les Membres de notre Institut !

Sermon de M. l'abbé Paul-Antoine Lefèvre, Premier Vice-Recteur du Séminaire, Préfet des Etudes.

Les pages suivantes sont consacrées à l'esprit de saint Benoît ; nous vous invitons à méditer sur des textes écrits par d'illustres bénédictins, tous inspirés par la pensée et la spiritualité du Patriarche de l'Occident.

Saint Benoît

Saint Benoît est né à Nursie , dans les Monts Sabins, en 480, il y a donc quinze siècles.

Saint Benoît est le Patriarche des moines d'occident ; il est plus particulièrement le Père et le modèle de ceux qui militent sous sa Règle et qui portent son nom, les bénédictins. Il est aussi le protecteur et le modèle de tous ceux qui, comme l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre, l'ont choisi pour saint Patron. Au ciel, il continue à veiller spécialement sur eux et à prier pour tous leurs besoins, spirituels et temporels, afin de les aider à entrer à sa suite dans la béatitude éternelle. C'est ce que demande une belle antienne : *... gregem, pastor alme, serva, sancta prece corrobora, via coelos clarescente fac te duce penetrare - Pasteur saint, conservez votre troupeau, aidez-le de votre sainte prière, et par une voie lumineuse, faites-nous entrer au ciel sous votre conduite.*

Mais saint Benoît est le bien de toute l'Eglise. Et celle-ci le sait bien qui nous fait réciter cette prière : *« Manifestez, Seigneur, et stimulez dans votre Eglise, l'Esprit auquel a obéi notre Bienheureux Père Benoît : afin que, en en étant remplis, nous nous appliquions à aimer ce qu'il a aimé, et à pratiquer ce qu'il a enseigné. »* Quel est cet Esprit ? C'est l'Esprit-Saint, c'est l'Esprit du Christ, l'Esprit de l'Evangile. Si nous ouvrons la Règle de saint Benoît, c'est à chaque page que nous rencontrons cet Esprit et que nous sommes invités à nous en pénétrer. L'Esprit du Christ est un esprit de vérité, de réalisme. Saint Benoît nous rappelle que Dieu est Dieu et qu'Il doit être traité en Dieu. Rappel très opportun à notre époque où, même dans l'Eglise, on a tant insisté sur la dignité de l'homme, au point d'en faire comme un demi-dieu, et au risque de transformer la religion de Dieu en religion de l'homme. *« Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul »*, avait déjà répondu Jésus-Christ au Démon qui le tentait dans le désert.

Saint Benoît, lui aussi, veut nous établir dans la vérité. Nous ne sommes que des créatures recevant de Dieu, à chaque instant, l'être et la vie. Notre devoir le plus élémentaire, à son égard, est de reconnaître notre situation et de tout faire remonter vers lui dans un continuel élan d'adoration. Hélas ! Un tel mouvement ne nous est plus naturel depuis que nos premiers parents se sont laissés séduire par la perspective de devenir *« comme des dieux »*. Et l'Apôtre saint Jean reconnaît que *« tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et orgueil de la vie ; tout cela ne vient pas du Père mais du monde » (IJn II,16).*

C'est pourquoi saint Benoît nous montre l'échelle de l'humilité pour parvenir à l'adoration en esprit et en vérité telle que la veut le Père *(Jn IV, 23-24)*. Et

il place la crainte de Dieu au bas de cette échelle : *« Le premier degré de l'humilité,* dit-il, *consiste à maintenir avec constance devant son regard la crainte de Dieu, à fuir absolument l'inattention et à garder le perpétuel souvenir de tous les enseignements du Seigneur, […] L'homme songera qu'à chaque instant, du haut du Ciel, Dieu le considère, qu'en tous lieux le regard de la Divinité se pose sur ses œuvres et qu'en tout moment les anges lui en rendent compte. »* Quoi de plus doux que cette certitude de vivre dans la présence de notre Père des cieux qui nous aime, qui nous aime au point d'avoir livré son Fils unique pour nous racheter et nous faire entrer dans sa Béatitude ? Quoi de plus stimulant pour notre Foi et notre Charité ? D'ailleurs cette crainte de Dieu se changera en amour.

« Ayant donc franchi l'ensemble de ces degrés d'humilité, dit encore saint Benoît, *le moine parviendra sans délai à cette charité de Dieu qui, dans sa perfection bannit la crainte ; grâce à elle, toutes ces bonnes œuvres qui s'accompagnaient jusqu'alors d'une certaine crainte, voici que désormais on commence à les accomplir sans nul effort, comme naturellement et par habitude, non plus par frayeur de l'enfer, mais par amour du Christ, dans l'entraînement même du bien et l'attrait des vertus » (Règle, ch.VII).*

D'autres éléments importants de l'enseignement de saint Benoît (tels que l'Obéissance, la lecture spirituelle, la révérence dans la prière, la charité), se trouvent dans la Règle, qu'il faut *« conserver et repasser dans notre cœur »*, à l'exemple de Notre-Dame qui méditait tout ce qu'elle savait concernant son Fils *(Luc II, 19).*

✠

Liturgie et Prière

par

Dom Prosper Guéranger,

Abbé de Saint-Pierre de Solesmes.

Introduction à l'année liturgique.

(Extrait)

La prière est pour l'homme le premier des biens. Elle est sa lumière, sa nourriture, sa vie même, puisqu'elle le met en rapport avec Dieu, qui est lumière, nourriture et vie *(Jn 8, 12 ; 6, 35 ; 14, 6).* Mais de nous-mêmes, nous ne savons pas prier comme il faut *(Rm 8, 26)* ; il est nécessaire que nous nous adressions à Jésus-Christ, et que nous lui disions comme les apôtres : *« Seigneur, enseignez-nous à prier » (Lc 11, 1).* Lui seul peut délier la langue des muets, rendre diserte la bouche des enfants, et il fait ce prodige en envoyant son Esprit de grâce et de prière *(Za 12, 10)*, qui prend plaisir à aider notre faiblesse, suppliant en nous par un gémissement inénarrable *(Rm 8, 25).*

il place la crainte de Dieu au bas de cette échelle : *« Le premier degré de l'humilité,* dit-il, *consiste à maintenir avec constance devant son regard la crainte de Dieu, à fuir absolument l'inattention et à garder le perpétuel souvenir de tous les enseignements du Seigneur, […] L'homme songera qu'à chaque instant, du haut du Ciel, Dieu le considère, qu'en tous lieux le regard de la Divinité se pose sur ses œuvres et qu'en tout moment les anges lui en rendent compte. »* Quoi de plus doux que cette certitude de vivre dans la présence de notre Père des cieux qui nous aime, qui nous aime au point d'avoir livré son Fils unique pour nous racheter et nous faire entrer dans sa Béatitude ? Quoi de plus stimulant pour notre Foi et notre Charité ? D'ailleurs cette crainte de Dieu se changera en amour.

« Ayant donc franchi l'ensemble de ces degrés d'humilité, dit encore saint Benoît, *le moine parviendra sans délai à cette charité de Dieu qui, dans sa perfection bannit la crainte ; grâce à elle, toutes ces bonnes œuvres qui s'accompagnaient jusqu'alors d'une certaine crainte, voici que désormais on commence à les accomplir sans nul effort, comme naturellement et par habitude, non plus par frayeur de l'enfer, mais par amour du Christ, dans l'entraînement même du bien et l'attrait des vertus » (Règle, ch.VII).*

D'autres éléments importants de l'enseignement de saint Benoît (tels que l'Obéissance, la lecture spirituelle, la révérence dans la prière, la charité), se trouvent dans la Règle, qu'il faut *« conserver et repasser dans notre cœur »*, à l'exemple de Notre-Dame qui méditait tout ce qu'elle savait concernant son Fils *(Luc II, 19).*

✠

Liturgie et Prière

par

Dom Prosper Guéranger,

Abbé de Saint-Pierre de Solesmes.

Introduction à l'année liturgique.

(Extrait)

La prière est pour l'homme le premier des biens. Elle est sa lumière, sa nourriture, sa vie même, puisqu'elle le met en rapport avec Dieu, qui est lumière, nourriture et vie *(Jn 8, 12 ; 6, 35 ; 14, 6).* Mais de nous-mêmes, nous ne savons pas prier comme il faut *(Rm 8, 26)* ; il est nécessaire que nous nous adressions à Jésus-Christ, et que nous lui disions comme les apôtres : *« Seigneur, enseignez-nous à prier » (Lc 11, 1).* Lui seul peut délier la langue des muets, rendre diserte la bouche des enfants, et il fait ce prodige en envoyant son Esprit de grâce et de prière *(Za 12, 10)*, qui prend plaisir à aider notre faiblesse, suppliant en nous par un gémissement inénarrable *(Rm 8, 25).*

Saint Benoît

Chapelle de l'Immaculée Conception de Gricigliano

Or, sur cette terre, c'est dans la sainte Eglise que réside ce divin Esprit. Il est descendu vers elle comme un souffle impétueux, en même temps qu'Il apparaissait sous l'emblème expressif de langues enflammées. Depuis lors, Il fait sa demeure dans cette heureuse Epouse ; Il est le principe de ses mouvements ; Il lui impose ses demandes, ses vœux, ses cantiques de louange, son enthousiasme et ses soupirs. De là vient que, depuis dix-huit siècles, elle ne se tait ni le jour, ni la nuit ; et sa voix est toujours mélodieuse, sa parole va toujours au cœur de l'Epoux.

Tantôt, sous l'impression de cet Esprit qui anima le divin psalmiste et les prophètes, elle puise dans les Livres de l'ancien peuple le thème de ses chants, tantôt, fille et sœur des saints apôtres, elle entonne les cantiques insérés aux Livres de la Nouvelle Alliance ; tantôt enfin, se souvenant qu'elle aussi a reçu la trompette et la harpe, elle donne passage à l'Esprit qui l'anime, et chante à son tour un cantique nouveau *(Ps 143,10)* ; de cette triple source émane l'élément divin qu'on nomme liturgie.

✠

La Vie Spirituelle et l'Oraison

par

Madame Cécile Bruyère,

Abbesse de Sainte-Cécile de Solesmes.

L'Eglise militante, maîtresse d'oraison.

(Extraits)

L'Église militante possède donc en elle le principe de sa vie ; elle puise dans son oraison les énergies de son action surnaturelle. De même que l'âme anime le corps, ainsi le divin Paraclet anime l'Église ; et en elle, comme dans l'âme humaine, Il produit les gémissements inénarrables qui sont toujours entendus de *« celui qui scrute les cœurs et connaît ce que désire l'Esprit. » (Rom. VIII, 27).*

Aucun procédé d'oraison n'est plus saintement réglé que celui de la sainte Église. Elle ne laisse rien à l'arbitraire ; elle fixe tout, l'attitude du corps comme celle de l'âme, et jusqu'au moindre geste. Ainsi se soustrait-elle merveilleusement à l'esprit d'indépendance, tandis qu'elle se soumet en tout à l'Esprit d'adoption, qui sans cesse tend à s'emparer de la nature humaine tout entière pour la reporter vers son auteur. Supprimer toute méthode humaine d'oraison pour se réduire seulement à la méthode de l'Église n'est donc pas s'affranchir de tout joug : c'est entrer, au contraire, dans une école spirituelle où il faut faire

Or, sur cette terre, c'est dans la sainte Eglise que réside ce divin Esprit. Il est descendu vers elle comme un souffle impétueux, en même temps qu'Il apparaissait sous l'emblème expressif de langues enflammées. Depuis lors, Il fait sa demeure dans cette heureuse Epouse ; Il est le principe de ses mouvements ; Il lui impose ses demandes, ses vœux, ses cantiques de louange, son enthousiasme et ses soupirs. De là vient que, depuis dix-huit siècles, elle ne se tait ni le jour, ni la nuit ; et sa voix est toujours mélodieuse, sa parole va toujours au cœur de l'Epoux.

Tantôt, sous l'impression de cet Esprit qui anima le divin psalmiste et les prophètes, elle puise dans les Livres de l'ancien peuple le thème de ses chants, tantôt, fille et sœur des saints apôtres, elle entonne les cantiques insérés aux Livres de la Nouvelle Alliance ; tantôt enfin, se souvenant qu'elle aussi a reçu la trompette et la harpe, elle donne passage à l'Esprit qui l'anime, et chante à son tour un cantique nouveau *(Ps 143,10)* ; de cette triple source émane l'élément divin qu'on nomme liturgie.

✠

La Vie Spirituelle et l'Oraison

par

Madame Cécile Bruyère,

Abbesse de Sainte-Cécile de Solesmes.

L'Eglise militante, maîtresse d'oraison.

(Extraits)

L'Église militante possède donc en elle le principe de sa vie ; elle puise dans son oraison les énergies de son action surnaturelle. De même que l'âme anime le corps, ainsi le divin Paraclet anime l'Église ; et en elle, comme dans l'âme humaine, Il produit les gémissements inénarrables qui sont toujours entendus de *« celui qui scrute les cœurs et connaît ce que désire l'Esprit. » (Rom. VIII, 27).*

Aucun procédé d'oraison n'est plus saintement réglé que celui de la sainte Église. Elle ne laisse rien à l'arbitraire ; elle fixe tout, l'attitude du corps comme celle de l'âme, et jusqu'au moindre geste. Ainsi se soustrait-elle merveilleusement à l'esprit d'indépendance, tandis qu'elle se soumet en tout à l'Esprit d'adoption, qui sans cesse tend à s'emparer de la nature humaine tout entière pour la reporter vers son auteur. Supprimer toute méthode humaine d'oraison pour se réduire seulement à la méthode de l'Église n'est donc pas s'affranchir de tout joug : c'est entrer, au contraire, dans une école spirituelle où il faut faire

une profession d'abnégation singulière, en renonçant à tout esprit propre et à toute allure indépendante. L'Église, impose alors sa propre forme, qui est celle que le Saint-Esprit lui a donnée, et elle façonne l'âme d'après un procédé qui contient en un seul jour tous les degrés que les maîtres ont reconnus, dans la vie spirituelle ; car l'Église militante, dans son oraison qui est l'Office divin –*opus Dei,* comme le dit saint Benoît– manifeste toutes les formes de la prière acquise et de l'oraison infuse.

L'office divin.
(Extraits)

L'habitation du Seigneur en elle se révèle par sa prière continue, l'Office divin ; jamais elle n'a dérogé à ces mœurs, et même les nécessités de la prédication évangélique n'ont pas empêché les premiers fidèles de suivre ce divin programme. Tous les jours aussi, persévérant unanimement dans le temple, et rompant le pain de maison en maison, ils prenaient leur nourriture avec allégresse et simplicité de cœur, louant Dieu ensemble *(Act. II, 46-47).* Il ne s'agissait pas d'un pain vulgaire ni d'une nourriture commune, puisque ceux qui s'y trouvaient admis s'en rassasiaient avec tant de joie.

Et jamais, quels que puissent être les besoins de l'humanité, l'envahissement des œuvres, les malheurs des temps, l'obscurcissement de la foi, les sollicitations des hommes charnels, la faiblesse de ses organes, la pénurie de ses ressources, jamais l'Église militante ne consent à suspendre son oraison, à en changer la méthode, à en modifier le plan. En vain lui présente-t-on des théories utilitaires; en vain lui objecte-t-on les nécessités de la défense, la polémique contre les incrédules, la vraie science à opposer à la fausse, ou, ce qui touche encore plus son cœur maternel, les âmes qui se perdent : elle ne veut pas consentir à suspendre un seul jour l'exercice de sa sublime contemplation. C'est qu'en effet, elle trouve là son lien avec le ciel et la source même de toute l'efficacité de son opération. Ses ennemis savent si bien quelle est la puissance de cette oraison qu'ils la redoutent plus que tous les efforts extérieurs, et c'est pourquoi ils disent avec tant d'énergie : *Faisons cesser sur la terre toutes les fêtes de Dieu (Ps. LXXIII,8).* L'Esprit-Saint, au contraire, voulant faire l'éloge de David, énumère tout ce qu'a fait le saint roi pour rehausser la splendeur du culte de Dieu : Il établit des chantres devant l'autel, et, par leur voix, il fit entendre de douces mélodies. Il donna aux fêtes la splendeur et, jusqu'à la fin de sa vie, un éclat parfait aux solennités, faisant louer le saint nom du Seigneur et, dès le matin, exalter la sainteté de Dieu *(Eccli. XLVII, 11-12).*

Après cela, on ne peut hésiter à reconnaître que l'honneur fait à l'Ordre de saint Benoît d'être un si puissant boulevard de l'Église militante doit être attribué en grande partie à cette sentence de la Règle : *« Que rien ne soit préféré à l'œuvre de Dieu »* (*Règle, ch. XLIII*). L'Église reconnaît à cette maxime son propre esprit et ses propres tendances. Il lui semble goûter quelque chose de l'éternité, quand elle groupe ses enfants sur la terre en la même manière qu'elle contemple les élus dans le ciel : *« C'est pour cela qu'ils sont devant le trône de Dieu et qu'ils le servent jour et nuit dans son temple. Et celui qui est assis sur le trône les abritera sous sa tente »* (*Apoc. VII, 15*).

✠

Le chant grégorien

(Extraits)

par

Dom Gajard,

Maître de Chœur de Solesmes.

Entre la musique moderne, même religieuse, même celle qui semble le plus près de réaliser l'idéal du genre, et l'art grégorien, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de commune mesure. La musique religieuse, même la plus idéale, n'échappe pas complètement à la recherche de l'effet pour l'effet : on y sent le travail de composition; si peu que ce soit, elle reste, malgré tout, article de concert. Le chant grégorien jamais. Si l'art y est réel, il est tellement simple et spontané qu'il s'efface devant son objet et se laisse presque oublier. Si l'on veut me permettre cette comparaison, on pourrait dire qu'entre la musique religieuse la meilleure et l'art grégorien, il y a la même différence qu'entre un laïque vivant dans le monde en excellent chrétien, si bon, si religieux qu'on le suppose, et un Religieux tout court ; non pas que le Religieux soit forcément un saint, hélas ! mais tout de même il est, par état, soustrait à tout usage profane et consacré uniquement à Dieu, tel un calice.

L'art grégorien, tel que nous le dépeignons ici, sobre et dépouillé dans sa magnificence, est un art très supérieur ; pour le comprendre, il faut être ou un très grand artiste ou une âme très humble, le grand nombre n'entre pas et ne voit que l'extérieur ; mais c'est encore parmi les dispositions requises, l'humilité qui l'emporte.

Si le chant grégorien n'est pas un sacrement, il est du moins un sacramental, comme la liturgie dont il fait partie intégrante; c'est dire qu'il opère *ex opere operantis Ecclesiae*, par la vertu de l'Eglise qui prie par lui. Il n'est pas en effet une prière individuelle, si belle qu'elle soit, mais la prière de l'Eglise, en tant que telle; nos pauvres individualités doivent s'effacer et disparaître dans le grand courant de l'Eglise, le corps social du Christ.

Après cela, on ne peut hésiter à reconnaître que l'honneur fait à l'Ordre de saint Benoît d'être un si puissant boulevard de l'Église militante doit être attribué en grande partie à cette sentence de la Règle : *« Que rien ne soit préféré à l'œuvre de Dieu »* (*Règle, ch. XLIII*). L'Église reconnaît à cette maxime son propre esprit et ses propres tendances. Il lui semble goûter quelque chose de l'éternité, quand elle groupe ses enfants sur la terre en la même manière qu'elle contemple les élus dans le ciel : *« C'est pour cela qu'ils sont devant le trône de Dieu et qu'ils le servent jour et nuit dans son temple. Et celui qui est assis sur le trône les abritera sous sa tente »* (*Apoc. VII, 15*).

✠

Le chant grégorien

(Extraits)

par

Dom Gajard,

Maître de Chœur de Solesmes.

Entre la musique moderne, même religieuse, même celle qui semble le plus près de réaliser l'idéal du genre, et l'art grégorien, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de commune mesure. La musique religieuse, même la plus idéale, n'échappe pas complètement à la recherche de l'effet pour l'effet : on y sent le travail de composition; si peu que ce soit, elle reste, malgré tout, article de concert. Le chant grégorien jamais. Si l'art y est réel, il est tellement simple et spontané qu'il s'efface devant son objet et se laisse presque oublier. Si l'on veut me permettre cette comparaison, on pourrait dire qu'entre la musique religieuse la meilleure et l'art grégorien, il y a la même différence qu'entre un laïque vivant dans le monde en excellent chrétien, si bon, si religieux qu'on le suppose, et un Religieux tout court ; non pas que le Religieux soit forcément un saint, hélas ! mais tout de même il est, par état, soustrait à tout usage profane et consacré uniquement à Dieu, tel un calice.

L'art grégorien, tel que nous le dépeignons ici, sobre et dépouillé dans sa magnificence, est un art très supérieur ; pour le comprendre, il faut être ou un très grand artiste ou une âme très humble, le grand nombre n'entre pas et ne voit que l'extérieur ; mais c'est encore parmi les dispositions requises, l'humilité qui l'emporte.

Si le chant grégorien n'est pas un sacrement, il est du moins un sacramental, comme la liturgie dont il fait partie intégrante; c'est dire qu'il opère *ex opere operantis Ecclesiae*, par la vertu de l'Eglise qui prie par lui. Il n'est pas en effet une prière individuelle, si belle qu'elle soit, mais la prière de l'Eglise, en tant que telle; nos pauvres individualités doivent s'effacer et disparaître dans le grand courant de l'Eglise, le corps social du Christ.

Procession à Gricigliano.

Ajoutons que ces pièces admirables, si belles qu'on n'a jamais pu les surpasser en plénitude comme en profondeur, textes et chants, ne sont pas le fruit de la pensée et de la méditation d'un homme, d'un compositeur de génie. Elles sont nées de la contemplation surnaturelle, jaillies du cœur des saints en plein commerce avec Dieu, sous la lumière de la foi.

Si nous voulons arriver à saisir cette subtile douceur d'amour qui fait le fond des cantilènes grégoriennes, la condition est formelle : chanter pour Dieu seul, en esprit de prière.

L'art grégorien et la prière.

Il resterait encore beaucoup à dire sur quantité d'autres détails, qui importent très fort à la perfection de l'interprétation grégorienne. La matière ne manque certes pas. Il ne faut jamais permettre, a-t-on dit, que la rigueur et la raideur quasi-mathématiques d'une technique, toute rationnelle qu'elle soit, ne se retourne contre les exigences supra-rationnelles du sens musical, de l'intelligence profonde du texte, et de cet ensemble de nuances impondérables qu'on est convenu d'appeler le style. Et ces nuances sont légion.

Elle dépasse *[cette musique]* infiniment la musique, qui, chez elle, n'est qu'un moyen. Elle est avant tout une prière, mieux : la prière de l'Eglise catholique, arrivée à sa plénitude d'expression. Elle est donc chose d'âme, et se situe sur un plan supérieur, comme toute la liturgie, dont elle participe et est inséparable ; elle est une spiritualité, une manière d'aller à Dieu, de conduire les âmes à Dieu, un procédé souverainement efficace de sanctification et d'apostolat.

C'est pourquoi elle doit être traitée avec infiniment de respect, dans sa technique et dans son esprit. On sait que tout a été combiné chez elle, dans son rythme comme dans sa modalité, pour exclure, d'une part, ce qui pourrait altérer la fermeté, la noblesse et la pureté de sa ligne, l'écoulement tranquille et harmonieux du mouvement sonore (sensible, chromatisme, grands intervalles, syncopes, divisibilité du temps premier, etc., etc.) ; et, d'autre part, ce qui serait susceptible de la matérialiser (mesure, carrure, temps fort, etc.), bref, tout ce qui s'opposerait au recueillement nécessaire à la prière. D'où, toujours et partout, cette impression exquise de sobriété, de robustesse, de sérénité, de réserve, de parfait équilibre, en même temps que de souplesse, de liberté, et de fluidité gracieuse, en un mot de profondeur et d'intériorité. D'où également, par contre-coup, son aptitude merveilleuse à traduire l'attitude d'âme de la créature devant son Dieu : attitude de révérence et d'adoration, d'humilité, de confiance et de tendresse profonde, de foi, d'espérance et de charité.

Ce sont tous ces caractères-là qu'il faut lui conserver d'abord et à tout prix. Et toutes ces règles, tant de technique que de style, y concourent puissamment, chacune pour sa part ; aucune n'est indifférente, car l'art grégorien ne souffre pas la médiocrité ; il veut être parfait. Les règles de technique assurent l'ordre et la paix, l'unité et la vie ; les règles de style corrigent ce qu'il pourrait y avoir de trop austère, de trop rigide et de trop mécanique dans l'observation rigoureuse de la technique et introduisent cet élément d'immatérialité et de spiritualité qui sied si fort à ce langage spirituel qu'est la prière.

Un art à la fois divin, par son inspiration surnaturelle et ce parfum de sainteté douce et aimable répandu sur toute les mélodies, et en même temps si profondément humain, par sa structure musicale et la résonance qu'il trouve dans les âmes simples, droites et soucieuses de la vérité : tel est l'art grégorien, tel qu'il ressort de l'étude attentive, minutieuse et impartiale de ses sources, paléographiques, musicales et philologiques, tel que l'ont restitué les patientes recherches poursuivies inlassablement à Solesmes depuis un siècle environ, notamment sous la vigoureuse impulsion de Dom Mocquereau.

Art et prière : ces deux aspects sont chez lui intimement liés, inséparables, complémentaires ; chacun d'eux a ses exigences. Mais si elles sont essentielles, si elles concourent même formellement à mettre en évidence le caractère foncièrement religieux de l'art grégorien, à quoi elles sont ordonnées, elles ne suffisent pourtant pas. D'autres dispositions *[en plus des règles d'interprétation musicale]* sont exigées de l'interprète, tout aussi indispensables, encore que tout intérieures et que je ne puis qu'indiquer d'un mot : ce sont celles-là même que la mélodie grégorienne traduit elle-même si parfaitement : dispositions d'humilité vraie, de foi et d'amour.

Ce n'est qu'à toutes ces conditions réunies qu'elle peut produire dans les âmes ses fruits bénis de paix et de sanctification, et qu'elle devient, pour ceux qui s'y livrent avec humilité et amour, non seulement une source inépuisable de joies artistiques profondes, mais encore un instrument merveilleusement efficace de formation intérieure, morale et surnaturelle, et de fécond apostolat.

L'expression dans le chant grégorien.

C'est partout la même attitude d'âme ; partout ce même sentiment de révérence et d'adoration de la créature devant son Créateur, d'humilité, de confiance absolue, de tendresse profonde, de filial, joyeux et total abandon, en un mot, de "foi", au sens plein et ancien du mot, c'est-à-dire d'adhésion active, totale, à Dieu et à chacun de ses mystères, adhésion

d'esprit, de cœur et de volonté, toutes choses, semble-t-il, qui ne demandent pas spécialement à être tonitruées ou déclamées, qui réclament bien plutôt une immense réserve et une parfaite discrétion.

Le souci de l'édification des fidèles ne vient qu'en second lieu dans la liturgie, et comme par surcroît. Elle n'est pas, à proprement parler, un but de la liturgie, mais plutôt un effet. C'est à Dieu premièrement et essentiellement que la liturgie s'adresse. Dieu d'abord. C'est pour Lui que nous sommes, pour Lui que nous vivons ; dans notre prière, c'est à Lui que nous nous adressons et non à ceux qui nous écoutent ; c'est à Lui que nous rendons nos hommages au nom de toute la Création. De grâce, quand nous prions –et il faut sans doute considérer la Messe et l'Office comme une prière-- gardons les hiérarchies nécessaires !

✠

L'Année Liturgique
par
Dom Prosper Guéranger,
Abbé de Saint-Pierre de Solesmes.

Le temps pascal : le mardi des Rogations.

Les Supplications de l'Église continuent aujourd'hui encore, et l'armée du Seigneur parcourt pour la seconde fois les rues des cités et les chemins des campagnes. Joignons-nous-y, et faisons entendre ce cri qui pénètre le ciel, *Kyrie eleison, Seigneur, ayez pitié !* Songeons au nombre immense de péchés que chaque jour et chaque nuit voient se commettre, et implorons miséricorde. Aux jours du déluge, *« toute chair avait corrompu sa voie » (Gen VI, 12)* ; mais les hommes ne songeaient pas à demander grâce au ciel. *« Le déluge vint et les perdit tous »*, dit le Seigneur *(Luc, XVII, 27)*. S'ils eussent prié, s'ils eussent fait amende honorable à la divine justice, la main de Dieu se fût arrêtée ; elle n'eût pas déchaîné sur la terre les cataractes du grand abîme *(Gen VIII, 2)*. Un jour doit venir aussi, où non plus les eaux, mais un feu allumé à la colère céleste embrasera cette terre que nous foulons. Il brûlera jusqu'aux racines des montagnes *(Dt XXXII, 22.)*, et dévorera les pécheurs surpris dans leur fausse sécurité, comme il arriva aux jours de Noé.

Ajoutons que ces pièces admirables, si belles qu'on n'a jamais pu les surpasser en plénitude comme en profondeur, textes et chants, ne sont pas le fruit de la pensée et de la méditation d'un homme, d'un compositeur de génie. Elles sont nées de la contemplation surnaturelle, jaillies du cœur des saints en plein commerce avec Dieu, sous la lumière de la foi.

Si nous voulons arriver à saisir cette subtile douceur d'amour qui fait le fond des cantilènes grégoriennes, la condition est formelle : chanter pour Dieu seul, en esprit de prière.

L'art grégorien et la prière.

Il resterait encore beaucoup à dire sur quantité d'autres détails, qui importent très fort à la perfection de l'interprétation grégorienne. La matière ne manque certes pas. Il ne faut jamais permettre, a-t-on dit, que la rigueur et la raideur quasi-mathématiques d'une technique, toute rationnelle qu'elle soit, ne se retourne contre les exigences supra-rationnelles du sens musical, de l'intelligence profonde du texte, et de cet ensemble de nuances impondérables qu'on est convenu d'appeler le style. Et ces nuances sont légion.

Elle dépasse *[cette musique]* infiniment la musique, qui, chez elle, n'est qu'un moyen. Elle est avant tout une prière, mieux : la prière de l'Eglise catholique, arrivée à sa plénitude d'expression. Elle est donc chose d'âme, et se situe sur un plan supérieur, comme toute la liturgie, dont elle participe et est inséparable ; elle est une spiritualité, une manière d'aller à Dieu, de conduire les âmes à Dieu, un procédé souverainement efficace de sanctification et d'apostolat.

C'est pourquoi elle doit être traitée avec infiniment de respect, dans sa technique et dans son esprit. On sait que tout a été combiné chez elle, dans son rythme comme dans sa modalité, pour exclure, d'une part, ce qui pourrait altérer la fermeté, la noblesse et la pureté de sa ligne, l'écoulement tranquille et harmonieux du mouvement sonore (sensible, chromatisme, grands intervalles, syncopes, divisibilité du temps premier, etc., etc.) ; et, d'autre part, ce qui serait susceptible de la matérialiser (mesure, carrure, temps fort, etc.), bref, tout ce qui s'opposerait au recueillement nécessaire à la prière. D'où, toujours et partout, cette impression exquise de sobriété, de robustesse, de sérénité, de réserve, de parfait équilibre, en même temps que de souplesse, de liberté, et de fluidité gracieuse, en un mot de profondeur et d'intériorité. D'où également, par contre-coup, son aptitude merveilleuse à traduire l'attitude d'âme de la créature devant son Dieu : attitude de révérence et d'adoration, d'humilité, de confiance et de tendresse profonde, de foi, d'espérance et de charité.

Ce sont tous ces caractères-là qu'il faut lui conserver d'abord et à tout prix. Et toutes ces règles, tant de technique que de style, y concourent puissamment, chacune pour sa part ; aucune n'est indifférente, car l'art grégorien ne souffre pas la médiocrité ; il veut être parfait. Les règles de technique assurent l'ordre et la paix, l'unité et la vie ; les règles de style corrigent ce qu'il pourrait y avoir de trop austère, de trop rigide et de trop mécanique dans l'observation rigoureuse de la technique et introduisent cet élément d'immatérialité et de spiritualité qui sied si fort à ce langage spirituel qu'est la prière.

Un art à la fois divin, par son inspiration surnaturelle et ce parfum de sainteté douce et aimable répandu sur toute les mélodies, et en même temps si profondément humain, par sa structure musicale et la résonance qu'il trouve dans les âmes simples, droites et soucieuses de la vérité : tel est l'art grégorien, tel qu'il ressort de l'étude attentive, minutieuse et impartiale de ses sources, paléographiques, musicales et philologiques, tel que l'ont restitué les patientes recherches poursuivies inlassablement à Solesmes depuis un siècle environ, notamment sous la vigoureuse impulsion de Dom Mocquereau.

Art et prière : ces deux aspects sont chez lui intimement liés, inséparables, complémentaires ; chacun d'eux a ses exigences. Mais si elles sont essentielles, si elles concourent même formellement à mettre en évidence le caractère foncièrement religieux de l'art grégorien, à quoi elles sont ordonnées, elles ne suffisent pourtant pas. D'autres dispositions *[en plus des règles d'interprétation musicale]* sont exigées de l'interprète, tout aussi indispensables, encore que tout intérieures et que je ne puis qu'indiquer d'un mot : ce sont celles-là même que la mélodie grégorienne traduit elle-même si parfaitement : dispositions d'humilité vraie, de foi et d'amour.

Ce n'est qu'à toutes ces conditions réunies qu'elle peut produire dans les âmes ses fruits bénis de paix et de sanctification, et qu'elle devient, pour ceux qui s'y livrent avec humilité et amour, non seulement une source inépuisable de joies artistiques profondes, mais encore un instrument merveilleusement efficace de formation intérieure, morale et surnaturelle, et de fécond apostolat.

L'expression dans le chant grégorien.

C'est partout la même attitude d'âme ; partout ce même sentiment de révérence et d'adoration de la créature devant son Créateur, d'humilité, de confiance absolue, de tendresse profonde, de filial, joyeux et total abandon, en un mot, de "foi", au sens plein et ancien du mot, c'est-à-dire d'adhésion active, totale, à Dieu et à chacun de ses mystères, adhésion

d'esprit, de cœur et de volonté, toutes choses, semble-t-il, qui ne demandent pas spécialement à être tonitruées ou déclamées, qui réclament bien plutôt une immense réserve et une parfaite discrétion.

Le souci de l'édification des fidèles ne vient qu'en second lieu dans la liturgie, et comme par surcroît. Elle n'est pas, à proprement parler, un but de la liturgie, mais plutôt un effet. C'est à Dieu premièrement et essentiellement que la liturgie s'adresse. Dieu d'abord. C'est pour Lui que nous sommes, pour Lui que nous vivons ; dans notre prière, c'est à Lui que nous nous adressons et non à ceux qui nous écoutent ; c'est à Lui que nous rendons nos hommages au nom de toute la Création. De grâce, quand nous prions –et il faut sans doute considérer la Messe et l'Office comme une prière-- gardons les hiérarchies nécessaires !

✠

L'Année Liturgique

par

Dom Prosper Guéranger,

Abbé de Saint-Pierre de Solesmes.

Le temps pascal : le mardi des Rogations.

Les Supplications de l'Église continuent aujourd'hui encore, et l'armée du Seigneur parcourt pour la seconde fois les rues des cités et les chemins des campagnes. Joignons-nous-y, et faisons entendre ce cri qui pénètre le ciel, *Kyrie eleison, Seigneur, ayez pitié !* Songeons au nombre immense de péchés que chaque jour et chaque nuit voient se commettre, et implorons miséricorde. Aux jours du déluge, *« toute chair avait corrompu sa voie » (Gen VI, 12)* ; mais les hommes ne songeaient pas à demander grâce au ciel. *« Le déluge vint et les perdit tous »*, dit le Seigneur *(Luc, XVII, 27)*. S'ils eussent prié, s'ils eussent fait amende honorable à la divine justice, la main de Dieu se fût arrêtée ; elle n'eût pas déchaîné sur la terre les cataractes du grand abîme *(Gen VIII, 2)*. Un jour doit venir aussi, où non plus les eaux, mais un feu allumé à la colère céleste embrasera cette terre que nous foulons. Il brûlera jusqu'aux racines des montagnes *(Dt XXXII, 22.)*, et dévorera les pécheurs surpris dans leur fausse sécurité, comme il arriva aux jours de Noé.

d'esprit, de cœur et de volonté, toutes choses, semble-t-il, qui ne demandent pas spécialement à être tonitruées ou déclamées, qui réclament bien plutôt une immense réserve et une parfaite discrétion.

Le souci de l'édification des fidèles ne vient qu'en second lieu dans la liturgie, et comme par surcroît. Elle n'est pas, à proprement parler, un but de la liturgie, mais plutôt un effet. C'est à Dieu premièrement et essentiellement que la liturgie s'adresse. Dieu d'abord. C'est pour Lui que nous sommes, pour Lui que nous vivons ; dans notre prière, c'est à Lui que nous nous adressons et non à ceux qui nous écoutent ; c'est à Lui que nous rendons nos hommages au nom de toute la Création. De grâce, quand nous prions –et il faut sans doute considérer la Messe et l'Office comme une prière-- gardons les hiérarchies nécessaires !

✠

L'Année Liturgique

par

Dom Prosper Guéranger,

Abbé de Saint-Pierre de Solesmes.

Le temps pascal : le mardi des Rogations.

Les Supplications de l'Église continuent aujourd'hui encore, et l'armée du Seigneur parcourt pour la seconde fois les rues des cités et les chemins des campagnes. Joignons-nous-y, et faisons entendre ce cri qui pénètre le ciel, *Kyrie eleison, Seigneur, ayez pitié !* Songeons au nombre immense de péchés que chaque jour et chaque nuit voient se commettre, et implorons miséricorde. Aux jours du déluge, *« toute chair avait corrompu sa voie » (Gen VI, 12)* ; mais les hommes ne songeaient pas à demander grâce au ciel. *« Le déluge vint et les perdit tous »*, dit le Seigneur *(Luc, XVII, 27)*. S'ils eussent prié, s'ils eussent fait amende honorable à la divine justice, la main de Dieu se fût arrêtée ; elle n'eût pas déchaîné sur la terre les cataractes du grand abîme *(Gen VIII, 2)*. Un jour doit venir aussi, où non plus les eaux, mais un feu allumé à la colère céleste embrasera cette terre que nous foulons. Il brûlera jusqu'aux racines des montagnes *(Dt XXXII, 22.)*, et dévorera les pécheurs surpris dans leur fausse sécurité, comme il arriva aux jours de Noé.

Mais auparavant la sainte Église, opprimée par ses ennemis, décimée par le martyre de ses enfants, réduite aux abois par les défections, dépourvue de tout appui terrestre, sentira que le jour est proche ; car la prière sera devenue rare comme la foi. Veillons donc et prions, afin que ces jours de la consommation soient retardés, afin que la vie chrétienne si épuisée reprenne un peu de vigueur, et que ce monde vieilli ne s'affaisse pas en nos temps. Nous sommes encore partout, mais notre nombre a diminué visiblement.

L'hérésie occupe de vastes régions où la catholicité fleurissait autrefois ; dans les pays épargnés par l'hérésie, l'incrédulité et l'indifférence ont amené la plupart des hommes à n'être plus chrétiens que de nom, et à enfreindre sans remords les devoirs religieux les plus essentiels ; chez un grand nombre de ceux qui remplissent encore leurs obligations de catholiques, les vérités sont diminuées *(Ps XI, 2.)*, l'énergie de la foi a fait place à la mollesse dans les convictions, des conciliations impossibles sont tentées et suivies, les sentiments et les actions des saints qu'animait l'Esprit de Dieu, les actes et les enseignements de l'Église sont taxés d'exagération et d'incompatibilité avec un soi-disant progrès ; la recherche des aises est devenue une étude sérieuse, la poursuite des biens terrestres une noble passion, l'indépendance une idole à laquelle on sacrifie tout, la soumission une honte qu'il faut fuir ou dissimuler ; enfin le sensualisme, comme une impure atmosphère, imprègne de toutes parts une société que l'on dirait avoir résolu d'abolir jusqu'au souvenir de la Croix.

De là tant de périls pour cette société qui rêve d'autres conditions que celles que Dieu lui a voulu imposer. Si l'Évangile est divin, comment les hommes en pourraient-ils prendre le contre-pied, sans provoquer le ciel à lancer sur eux ces fléaux qui écrasent quand ils ne sauvent pas ? Soyons justes, et sachons convenir de nos misères devant la souveraine sainteté : les péchés de la terre se multiplient en nombre et en intensité d'une manière effrayante ; et pourtant, dans le tableau que nous venons de tracer, nous n'avons parlé ni de l'impiété forcenée, ni des enseignements pervers dont le poison circule partout, ni des pactes avec Satan qui menacent notre siècle de descendre au niveau des siècles païens, ni de la conspiration ténébreuse organisée contre tout ordre, toute justice, toute vérité. Encore une fois, unissons-nous à la sainte Église, et crions avec elle en ces jours : *« De votre colère, délivrez-nous, Seigneur »* !

Une autre fin des Rogations est d'attirer la bénédiction de Dieu sur les moissons et les fruits de la terre ; c'est la demande du pain quotidien qu'il s'agit de présenter solennelle-

Bouquet - Gricigliano

ment à la majesté divine.

« *Tous les êtres,* dit le Psalmiste, *élèvent avec espoir leurs yeux vers vous, Seigneur, et vous leur donnez leur nourriture en la saison convenable ; vous ouvrez la main, et vous répandez votre bénédiction sur tout ce qui respire* » *(Ps CXLIV, 15-16).* Appuyée sur ces paroles, la sainte Église supplie le Seigneur de donner, cette année encore, aux habitants de la terre la nourriture dont ils ont besoin. Elle confesse qu'ils en sont indignes par leurs offenses; reconnaissons avec elle les droits de la divine justice sur nous, et conjurons-la de se laisser vaincre par la miséricorde. Les fléaux qui pourraient arrêter tout court les espérances orgueilleuses de l'homme sont de la main de Dieu, il ne lui en coûterait pas un effort pour anéantir tant de belles spéculations : un dérangement dans l'atmosphère suffirait pour mettre les peuples aux abois. La science économique a beau faire : bon gré, mal gré, il lui faut compter avec Dieu. Elle parle de lui rarement ; il semble consentir à se voir oublié ; mais « *il ne dort pas, celui qui garde Israël* » *(Ps CXX, 4).* Qu'il retienne sa main bienfaisante, et nos travaux agricoles, dont nous sommes si fiers, nos cultures, à l'aide desquelles nous nous vantons d'avoir rendu la famine impossible, sont aussitôt frappés de stérilité. Une maladie dont la source demeurera inconnue fondra tout à coup, nous l'avons vu, sur les produits de la terre ; et ce serait assez pour affamer les peuples, assez pour amener les plus terribles perturbations dans un ordre social qui s'est affranchi de la loi chrétienne, et n'a plus d'autre raison de tenir debout que la compassion divine.

Et cependant, si le Seigneur daigne cette année encore octroyer fécondité et protection aux moissons que nos mains ont semées, il sera vrai de dire qu'il aura donné la nourriture à ceux qui l'oublient, à ceux qui le blasphèment, comme à ceux qui pensent à lui et l'honorent. Les aveugles et les pervers, abusant de cette longanimité, en profiteront pour proclamer toujours plus haut l'inviolabilité des lois de la nature ; Dieu se taira encore, et il les nourrira. Pourquoi contient-il son indignation ? C'est que son Église a prié, c'est qu'il a reconnu sur la terre les dix justes *(Gen XVIII, 32.)*, c'est-à-dire le contingent si faible dont il se contente dans son adorable bonté. Il laissera donc parler et écrire ces savants économistes qu'il lui serait si aisé de confondre. Grâce à cette patience, il adviendra que plusieurs se lasseront de courir ainsi les voies de l'absurde ; une circonstance inattendue leur dessillera les yeux, et un jour ils croiront et prieront avec nous. D'autres s'enfonceront toujours plus avant dans leurs ténèbres ; ils défieront la justice divine jusqu'à la fin, et mériteront que s'accomplisse sur eux ce terrible oracle :

« *Le Seigneur a fait toutes choses pour lui-même, et l'impie pour le jour mauvais* » *(Prov XVI, 4).*

Pour nous qui nous faisons gloire de la simplicité de notre foi, qui attendons tout de Dieu et rien de nous-mêmes, qui nous reconnaissons pécheurs et indignes de ses dons, nous implorerons, durant ces trois jours, le pain de sa pitié, et nous dirons avec la sainte Église : *« Daignez donner et conserver les fruits de la terre, Seigneur, nous vous en supplions, exaucez-nous ! »* Qu'il daigne exaucer cette fois encore le cri de notre détresse ! Dans un an nous reviendrons lui adresser la même demande. Marchant sous l'étendard de la croix, nous parcourrons encore les mêmes sentiers, faisant retentir les airs des mêmes Litanies, et notre confiance se fortifiera de plus en plus, à la pensée que, par toute la chrétienté, la sainte Église conduit ses enfants dans cette marche suppliante. Depuis quinze siècles, le Seigneur est accoutumé à recevoir les vœux de ses fidèles à cette époque de l'année ; nous ne voudrons plus désormais atténuer les hommages qui lui sont dûs, et nous ferons nos efforts pour suppléer, par l'ardeur de nos prières, à l'indifférence et à la mollesse qui s'unissent trop souvent, pour faire disparaître de nos mœurs tant de signes de catholicité qui furent chers à nos pères.

✠

Les Institutions Liturgiques

par

Dom Prosper Guéranger,

Abbé de Saint-Pierre de Solesmes.

De l'hérésie antiliturgiste, et de la réforme protestante du XVI^{ème} siècle, considérée dans ses rapports avec la liturgie .

Pour donner une idée des ravages de la secte antiliturgiste, il nous a semblé nécessaire de résumer la marche des prétendus réformateurs du christianisme depuis trois siècles, et de présenter l'ensemble de leurs actes et de leur doctrine sur l'épuration du culte divin. Il n'est pas de spectacle plus instructif et plus propre à faire comprendre les causes de la propagation rapide du protestantisme. On y verra l'œuvre d'une sagesse diabolique agissant à coup sûr, et devant infailliblement amener de vastes résultats.

1) Le premier caractère de l'hérésie antiliturgiste est la haine de la Tradition dans les formules du culte divin. On ne saurait contester ce caractère spécial dans tous les hérétiques, depuis Vigilance jusqu'à Calvin, et la raison en est facile à expliquer. Tout sectaire, voulant introduire une doctrine nouvelle, se trouve infailliblement en présence de la Liturgie, qui est la tradition à sa plus haute puissance, et il ne saurait

Pour nous qui nous faisons gloire de la simplicité de notre foi, qui attendons tout de Dieu et rien de nous-mêmes, qui nous reconnaissons pécheurs et indignes de ses dons, nous implorerons, durant ces trois jours, le pain de sa pitié, et nous dirons avec la sainte Église : *« Daignez donner et conserver les fruits de la terre, Seigneur, nous vous en supplions, exaucez-nous ! »* Qu'il daigne exaucer cette fois encore le cri de notre détresse ! Dans un an nous reviendrons lui adresser la même demande. Marchant sous l'étendard de la croix, nous parcourrons encore les mêmes sentiers, faisant retentir les airs des mêmes Litanies, et notre confiance se fortifiera de plus en plus, à la pensée que, par toute la chrétienté, la sainte Église conduit ses enfants dans cette marche suppliante. Depuis quinze siècles, le Seigneur est accoutumé à recevoir les vœux de ses fidèles à cette époque de l'année ; nous ne voudrons plus désormais atténuer les hommages qui lui sont dûs, et nous ferons nos efforts pour suppléer, par l'ardeur de nos prières, à l'indifférence et à la mollesse qui s'unissent trop souvent, pour faire disparaître de nos mœurs tant de signes de catholicité qui furent chers à nos pères.

✠

Les Institutions Liturgiques

par

Dom Prosper Guéranger,

Abbé de Saint-Pierre de Solesmes.

De l'hérésie antiliturgiste, et de la réforme protestante du XVI^{ème} siècle, considérée dans ses rapports avec la liturgie .

Pour donner une idée des ravages de la secte antiliturgiste, il nous a semblé nécessaire de résumer la marche des prétendus réformateurs du christianisme depuis trois siècles, et de présenter l'ensemble de leurs actes et de leur doctrine sur l'épuration du culte divin. Il n'est pas de spectacle plus instructif et plus propre à faire comprendre les causes de la propagation rapide du protestantisme. On y verra l'œuvre d'une sagesse diabolique agissant à coup sûr, et devant infailliblement amener de vastes résultats.

1) Le premier caractère de l'hérésie antiliturgiste est la haine de la Tradition dans les formules du culte divin. On ne saurait contester ce caractère spécial dans tous les hérétiques, depuis Vigilance jusqu'à Calvin, et la raison en est facile à expliquer. Tout sectaire, voulant introduire une doctrine nouvelle, se trouve infailliblement en présence de la Liturgie, qui est la tradition à sa plus haute puissance, et il ne saurait

avoir de repos qu'il n'ait fait taire cette voix, qu'il n'ait déchiré ces pages qui recèlent la foi des siècles passés. En effet, comment le luthéranisme, le calvinisme, l'anglicanisme se sont-ils établis et maintenus dans les masses ? Il n'a fallu pour cela que la substitution de livres nouveaux et de formules nouvelles, aux livres et aux formules anciennes, et tout a été consommé. Rien ne gênait plus les nouveaux docteurs ; ils pouvaient prêcher tout à leur aise : la foi des peuples était désormais sans défense. Luther comprit cette doctrine avec une sagacité digne de nos jansénistes, lorsque, dans la première période de ses innovations, à l'époque où il se voyait obligé de garder encore une partie des formes extérieures du culte latin, il établit le règlement suivant pour la messe réformée : *« Nous approuvons et nous conservons les introïts des dimanches et des fêtes de Jésus-Christ, savoir de Pâques, de la Pentecôte et de Noël. Nous préférerions volontiers les psaumes entiers d'où ces introïts sont tirés, comme on faisait autrefois ; mais nous voulons bien nous conformer à l'usage présent. Nous ne blâmons pas même ceux qui voudront retenir les introïts des Apôtres, de la Vierge et des autres Saints, lorsque ces trois introïts sont tirés des psaumes et d'autres endroits de l'Ecriture. »* Il avait trop en horreur les cantiques sacrés composés par l'Eglise elle-même pour l'expression publique de la foi. Il sentait trop en eux la vigueur de la Tradition qu'il voulait bannir. En reconnaissant à l'Eglise le droit de mêler sa voix dans les assemblées saintes aux oracles des Ecritures, il s'exposait par-là même à entendre des millions de bouches anathématiser ses nouveaux dogmes. Donc, haine à tout ce qui, dans la Liturgie, n'est pas exclusivement extrait des Ecritures saintes.

2) C'est, en effet, le second principe de la secte antiliturgiste, de remplacer les formules de style ecclésiastique par des lectures de l'Ecriture sainte. Elle y trouve deux avantages : d'abord, celui de faire taire la voix de la Tradition qu'elle craint toujours ; ensuite, un moyen de propager et d'appuyer ses dogmes, par voie de négation ou d'affirmation. Par voie de négation, en passant sous silence, au moyen d'un choix adroit, les textes qui expriment la doctrine opposée aux erreurs qu'on veut faire prévaloir ; par voie d'affirmation, en mettant en lumière des passages tronqués qui, ne montrant qu'un des côtés de la vérité, cachent l'autre aux yeux du vulgaire. On sait depuis bien des siècles que la préférence donnée, par tous les hérétiques, aux Ecritures saintes sur les définitions ecclésiastiques, n'a pas d'autre raison que la facilité qu'ils ont de faire dire à la parole de Dieu tout ce qu'ils veulent, en la laissant paraître ou en l'arrêtant à propos. Nous verrons ailleurs ce qu'ont fait en ce genre les jansénistes, obligés, d'après leur système, à garder le lien extérieur avec l'Eglise ; quant aux protestants, ils ont presque

Messe célébrée à Lourdes par Mgr Gilles Wach, Prieur général, lors du pèlerinage de l'Institut à l'occasion du Jubilé.

réduit la Liturgie tout entière à la lecture de l'Ecriture, accompagnée de discours dans lesquels on l'interprète par la raison. Quant au choix et à la détermination des livres canoniques, ils ont fini par tomber au caprice du réformateur, qui, en dernier ressort, décide non plus seulement du sens de la parole de Dieu, mais du fait de cette parole. Ainsi Martin Luther trouve que, dans son système de panthéisme, l'inutilité des œuvres et la suffisance de la foi sont des dogmes à établir et dès lors il déclarera que l'Epître de saint Jacques est une épître de paille, et non une épître canonique, par cela seul qu'on y enseigne la nécessité des œuvres pour le salut. Dans tous les temps, et sous toutes les formes, il en sera de même ; point de formules ecclésiastiques ; l'Ecriture seule, mais interprétée, mais choisie, mais présentée par celui ou ceux qui trouvent leur profit à l'innovation. Le piège est dangereux pour les simples, et ce n'est que longtemps après que l'on s'aperçoit qu'on a été trompé, et que la parole de Dieu, ce glaive à deux tranchants, comme parle l'Apôtre, a fait de grandes blessures, parce qu'elle était maniée par des fils de perdition.

3) Le troisième principe des hérétiques sur la réforme de la Liturgie est, après avoir expulsé les formules ecclésiastiques et proclamé la nécessité absolue de n'employer que les paroles de l'Ecriture dans le service divin, voyant ensuite que l'Ecriture ne se plie pas toujours, comme ils le voudraient, à toutes leurs volontés, leur troisième principe, disons-nous, est de fabriquer et d'introduire des formules diverses, pleines de perfidie, par lesquelles les peuples sont plus solidement encore enchaînés à l'erreur, et tout l'édifice de la réforme impie sera consolidé pour des siècles.

4) On ne doit pas s'étonner de la contradiction que l'hérésie présente ainsi dans ses œuvres, quand on saura que le quatrième principe, ou, si l'on veut, la quatrième nécessité imposée aux sectaires par la nature même de leur état de révolte, est une habituelle contradiction avec leurs propres principes. Il en doit être ainsi pour leur confusion dans ce grand jour, qui vient tôt ou tard, où Dieu révèle leur nudité à la vue des peuples qu'ils ont séduits, et aussi parce qu'il ne tient pas à l'homme d'être conséquent ; la vérité seule peut l'être. Ainsi, tous les sectaires, sans exception, commencent par revendiquer les droits de l'antiquité ; ils veulent dégager le christianisme de tout ce que l'erreur et les passions des hommes y ont mêlé de faux et d'indigne de Dieu ; ils ne veulent rien que de primitif, et prétendent reprendre au berceau l'institution chrétienne. A cet effet, ils élaguent, ils effacent, ils retranchent; tout tombe sous leurs coups, et lorsqu'on s'attend à voir reparaître dans sa première pureté le culte divin, il se trouve qu'on est encombré de formules nouvelles qui ne datent que de la

veille, qui sont incontestablement humaines, puisque celui qui les a rédigées vit encore. Toute secte subit cette nécessité ; nous l'avons vu chez les monophysites, chez les nestoriens ; nous retrouvons la même chose dans toutes les branches des protestants. Leur affectation à prêcher l'antiquité n'a abouti qu'à les mettre en mesure de battre en brèche tout le passé, et puis ils se sont posés en face des peuples séduits, et leur ont juré que tout était bien, que les superfétations papistes avaient disparu, que le culte divin était remonté à sa sainteté primitive.

Remarquons encore une chose caractéristique dans le changement de la Liturgie par les hérétiques. C'est que, dans leur rage d'innover, ils ne se contentent pas d'élaguer les formules de style ecclésiastique qu'ils flétrissent du nom de parole humaine, mais ils étendent leur réprobation aux lectures et aux prières mêmes que l'Eglise a empruntées à l'Ecriture ; ils changent, ils substituent, ne voulant pas prier avec l'Eglise, s'excommuniant ainsi eux-mêmes, et aussi craignant jusqu'à la moindre parcelle de l'orthodoxie qui a présidé au choix de ces passages.

5) La réforme de la Liturgie étant entreprise par les sectaires dans le même but que la réforme du dogme dont elle est la conséquence, il s'ensuit que, de même que les protestants se sont séparés de l'unité afin de croire moins, ils se sont trouvés amenés à retrancher dans le culte toutes les cérémonies, toutes les formules qui expriment des mystères. Ils ont taxé de superstition, d'idolâtrie, tout ce qui ne leur semblait pas purement rationnel, restreignant ainsi les expressions de la foi, obstruant par le doute et même la négation toutes les voies qui ouvrent sur le monde surnaturel. Ainsi, plus de sacrements, hors le baptême, en attendant le socinianisme (*hérésie niant la Sainte Trinité et la divinité de Notre-Seigneur*) qui en affranchira ses adeptes ; plus de sacramentaux, de bénédictions, d'images, de reliques des saints, de processions, de pèlerinages, etc. Il n'y a plus d'autel, mais simplement une table ; plus de sacrifice, comme dans toute religion, mais simplement une cène ; plus d'église, mais seulement un temple, comme chez les Grecs et les Romains ; plus d'architecture religieuse, puisqu'il n'y a plus de mystères ; plus de peinture et de sculpture chrétiennes, puisqu'il n'y a plus de religion sensible ; enfin, plus de poésie dans, un culte qui n'est fécondé ni par l'amour ni par la foi.

6) La suppression des choses mystérieuses dans la Liturgie protestante devait produire infailliblement l'extinction totale de cet esprit de prière qu'on appelle onction dans le catholicisme. Un cœur révolté n'a point d'amour, et un cœur sans amour pourra tout au plus produire des expressions passables de respect ou de crainte, avec la froideur

superbe du pharisien ; telle est la Liturgie protestante. On sent que celui qui la récite s'applaudit de n'être pas du nombre de ces chrétiens papistes qui rabaissent Dieu jusqu'à eux par la familiarité de leur langage vulgaire.

7) Traitant noblement avec Dieu, la Liturgie protestante n'a point besoin d'intermédiaires créés. Elle croirait manquer au respect dû à l'Etre souverain en invoquant l'intercession de la Sainte Vierge, la protection des saints. Elle exclut toute cette idolâtrie papiste qui demande à la créature ce qu'on ne doit demander qu'à Dieu seul ; elle débarrasse le calendrier de tous ces noms d'hommes que l'Eglise romaine inscrit si témérairement à côté du nom de Dieu ; elle a surtout en horreur ceux des moines et autres personnages des derniers temps qu'on y voit figurer à côté des noms révérés des apôtres que Jésus-Christ a choisis, et par lesquels fut fondée cette Eglise primitive qui seule fut pure dans la foi et franche de toute superstition dans le culte et de tout relâchement dans la morale.

8) La réforme liturgique ayant pour une de ses fins principales l'abolition des actes et des formules mystiques, il s'ensuit nécessairement que ses auteurs devaient revendiquer l'usage de la langue vulgaire dans le service divin. Aussi est-ce là un des points les plus importants aux yeux des sectaires. Le culte n'est pas une chose secrète, disent-ils ; il faut que le peuple entende ce qu'il chante. La haine de la langue latine est innée au cœur de tous les ennemis de Rome ; ils voient en elle le lien des catholiques dans l'univers, l'arsenal de l'orthodoxie contre toutes les subtilités de l'esprit de secte, l'arme la plus puissante de la papauté. L'esprit de révolte qui les pousse à confier à l'idiome de chaque peuple, de chaque province, de chaque siècle, la prière universelle, a, du reste, produit ses fruits, et les réformés sont à même tous les jours de s'apercevoir que les peuples catholiques, en dépit de leurs prières latines, goûtent mieux et accomplissent avec plus de zèle les devoirs du culte que les peuples protestants. A chaque heure du jour, le service divin a lieu dans les églises catholiques ; le fidèle qui y assiste laisse sa langue maternelle sur le seuil ; hors les heures de la prédication, il n'entend que des accents mystérieux qui même cessent de retentir dans le moment le plus solennel, au canon de la messe ; et cependant ce mystère le charme tellement qu'il n'envie pas le sort du protestant, quoique l'oreille de celui-ci n'entende jamais que des sons dont elle perçoit la signification. Tandis que le temple réformé réunit, à grand-peine, une fois la semaine, les chrétiens puristes, l'Eglise papiste voit sans cesse, ses nombreux autels assiégés par ses religieux enfants ; chaque jour, ils s'arrachent à leurs travaux pour venir entendre ces paroles mystérieuses qui doivent être de Dieu, car elles nourrissent la foi et

charment les douleurs. Avouons-le, c'est un coup de maître du protestantisme d'avoir déclaré la guerre à la langue sainte ; s'il pouvait réussir à la détruire, son triomphe serait bien avancé. Offerte aux regards profanes, comme une vierge déshonorée, la Liturgie, dès ce moment, a perdu son caractère sacré, et le peuple trouvera bientôt que ce n'est pas trop la peine qu'il se dérange de ses travaux ou de ses plaisirs pour aller entendre parler comme on parle sur la place publique. Otez à l'Eglise française ses déclamations radicales et ses diatribes contre la prétendue vénalité du clergé, et allez voir si le peuple ira longtemps écouter le soi-disant primat des Gaules crier : *Le Seigneur soit avec vous* ; et d'autres lui répondre : *Et avec votre esprit*. Nous traiterons ailleurs, d'une manière spéciale, de la langue liturgique.

9) En ôtant de la Liturgie le mystère qui abaisse la raison, le protestantisme n'avait garde d'oublier la conséquence pratique, savoir l'affranchissement de la fatigue et de la gêne qu'imposent au corps les pratiques de la Liturgie papiste. D'abord, plus de jeûne, plus d'abstinence ; plus de génuflexion dans la prière ; pour le ministre du temple, plus d'offices journaliers à accomplir, plus même de prières canoniales à réciter, au nom de l'Eglise. Telle est une des formes principales de la grande émancipation protestante : diminuer la somme des prières publiques et particulières. L'événement a montré bientôt que la foi et la charité, qui s'alimentent par la prière, s'étaient éteintes dans la réforme, tandis qu'elles ne cessent, chez les catholiques, d'alimenter tous les actes de dévouement à Dieu et aux hommes, fécondées qu'elles sont par les ineffables ressources de la prière liturgique accomplie par le clergé séculier et régulier, auquel s'unit la communauté des fidèles.

10) Comme il fallait au protestantisme une règle pour discerner parmi les institutions papistes celles qui pouvaient être les plus hostiles à son principe, il lui a fallu fouiller dans les fondements de l'édifice catholique, et trouver la pierre fondamentale qui porte tout. Son instinct lui a fait découvrir tout d'abord ce dogme inconciliable avec toute innovation : la puissance papale. Lorsque Luther écrivit sur sa bannière : *Haine à Rome et à ses lois*, il ne faisait que promulguer une fois de plus le grand principe de toutes les branches de la secte antiliturgiste. Dès lors, il a fallu abroger en masse le culte et les cérémonies, comme l'idolâtrie de Rome ; la langue latine, l'office divin, le calendrier, le bréviaire, toutes abominations de la grande prostituée de Babylone. Le Pontife romain pèse sur la raison par ses dogmes, sur les sens par ses pratiques rituelles ; il faut donc proclamer que ses dogmes ne sont que blasphème et erreur, et ses observances liturgiques qu'un moyen d'asseoir plus fortement une domination usurpée et tyrannique. C'est

pourquoi, dans ses litanies émancipées, l'Eglise luthérienne continue de chanter naïvement : *De l'homicide fureur, calomnie, rage et férocité du Turc et du Pape, délivrez-nous, Seigneur*. C'est ici le lieu de rappeler les admirables considérations de Joseph de Maistre, dans son livre *Du Pape*, où il montre, avec tant de sagacité et de profondeur, qu'en dépit des dissonances qui devraient isoler les unes des autres les diverses sectes séparées, il est une qualité dans laquelle elles se réunissent toutes, celle de non romaines. Imaginez une innovation quelconque, soit en matière de dogme, soit en matière de discipline, et voyez s'il est possible de l'entreprendre sans encourir, bon gré, mal gré, la note de non romain, ou si vous voulez de moins romain, si on manque d'audace. Reste à savoir quel genre de repos pourrait trouver un catholique dans la première, ou même dans la seconde de ces deux situations.

11) L'hérésie antiliturgiste, pour établir à jamais son règne, avait besoin de détruire en fait et en principe tout sacerdoce dans le christianisme ; car elle sentait que là où il y a un pontife, il y a un autel, et que là où il y a un autel, il y a un sacrifice, et partant un cérémonial mystérieux. Après donc avoir aboli la qualité du Pontife suprême, il fallait anéantir le caractère de l'évêque, duquel émane la mystique imposition des mains qui perpétue la hiérarchie sacrée. De là un vaste presbytérianisme, qui n'est que la conséquence immédiate de la suppression du Pontificat souverain. Dès lors, il n'y a plus de prêtre proprement dit ; comment la simple élection, sans consécration, ferait-elle un homme sacré ? La réforme de Luther et de Calvin ne connaîtra donc plus que des ministres de Dieu, ou des hommes, comme on voudra. Mais il est impossible d'en rester là. Choisi, installé par des laïques, portant dans le temple la robe d'une certaine magistrature bâtarde, le ministre n'est qu'un laïque revêtu de fonctions accidentelles ; il n'y a donc plus que des laïques dans le protestantisme ; et cela devait être, puisqu'il n'y a plus de Liturgie; comme il n'y a plus de Liturgie, puisqu'il n'y a plus que des laïques.

Telles sont les principales maximes de la secte antiliturgiste. Nous n'avons certes, rien exagéré ; nous n'avons fait que relever la doctrine cent fois professée dans les écrits de Luther, de Calvin, des Centuriateurs de Magdebourg, de Hospinien, de Kemnitz, etc. Ces livres sont faciles à consulter, ou plutôt l'œuvre qui en est sortie est sous les yeux de tout le monde. Nous avons cru qu'il était utile d'en mettre en lumière les principaux traits. Il y a toujours du profit à connaître, l'erreur ; l'enseignement direct est quelquefois moins avantageux et moins facile. C'est maintenant au logicien catholique de tirer la contradictoire.

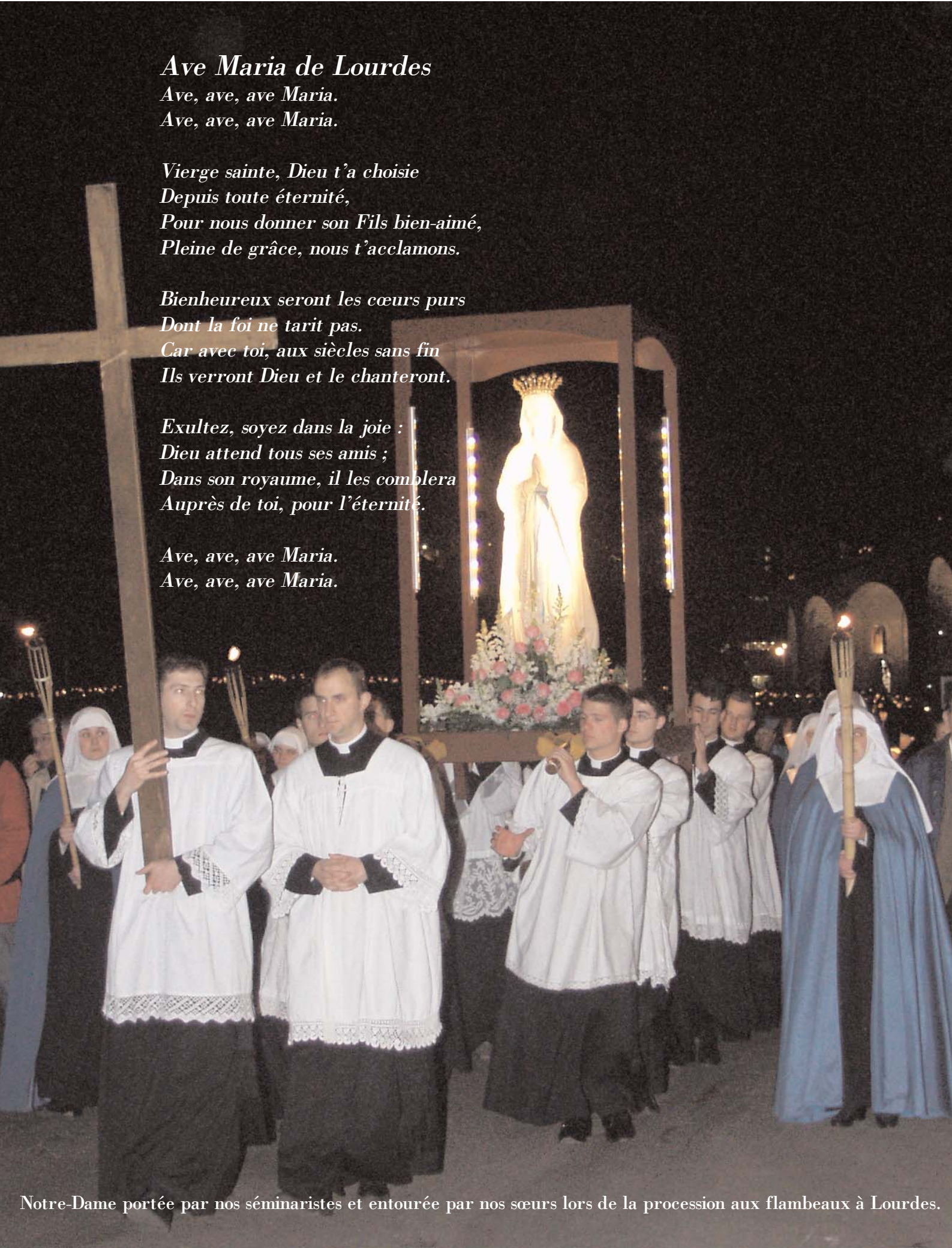

Ave Maria de Lourdes

Ave, ave, ave Maria.
Ave, ave, ave Maria.

Vierge sainte, Dieu t'a choisie
Depuis toute éternité,
Pour nous donner son Fils bien-aimé,
Pleine de grâce, nous t'acclamons.

Bienheureux seront les cœurs purs
Dont la foi ne tarit pas.
Car avec toi, aux siècles sans fin
Ils verront Dieu et le chanteront.

Exultez, soyez dans la joie :
Dieu attend tous ses amis ;
Dans son royaume, il les comblera
Auprès de toi, pour l'éternité.

Ave, ave, ave Maria.
Ave, ave, ave Maria.

Notre-Dame portée par nos séminaristes et entourée par nos sœurs lors de la procession aux flambeaux à Lourdes.

✠

LE SACERDOCE

(Extraits de Paroles d'un Père*)*
par **Dom Placide de Roton,**
Abbé de Sainte-Marie
de la Pierre-qui-Vire

Retraite de préparation au sacerdoce.

Pour approcher de Dieu, il faut croire.

Le prêtre doit être toujours auprès de Dieu, pour lui offrir les hommages et les prières de l'humanité entière, auprès de Dieu pour recevoir les grâces qu'il répandra ensuite dans les âmes. Dieu, on ne le voit pas ! Pour aller à Dieu, pour se tenir auprès de Dieu, il faut la foi. La foi est indispensable à tout chrétien, combien plus au prêtre !

Ecoutons Jésus formant ses apôtres, ses prêtres, il n'est pas de vertu, peut-être, que Jésus ne leur recommande autant que la foi.

- La grande promesse de l'eucharistie : Jésus commence par un discours, une exhortation à la foi ; et à la suite de la promesse, voyant, avec quelle tristesse, les défections nombreuses que ces paroles : « *Il faut manger ma chair, boire mon sang* » avaient occasionnées, le Maître exige de ses apôtres un acte de foi : « *Il y en a qui ne croient pas... Et vous, ne voulez-vous pas aussi vous en aller ?* » Aussitôt saint Pierre : « *A qui irions-nous, Seigneur ? Vous avez les paroles de la vie éternelle.* » *(Jean 6, 67-68).*

- A la Cène, Jésus institue le « *sacrement de foi* », et, dans son discours, ce sont de vraies objurgations à croire « *Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi... Depuis longtemps je vis avec vous, et vous ne me connaissez pas !... Philippe, ne crois-tu pas que je suis dans le Père et que le, Père est en moi ?... Croyez sur ma parole que Je suis dans le Père et que le Père est en moi. Croyez-le du moins a cause de ces œuvres (que je fais)* » *(Jean 14, 5-11).*

- Avant de remonter au Ciel, Jésus insiste de nouveau ; il reproche aux apôtres leur incrédulité.

-I- Pourquoi une telle insistance ?

C'est que les apôtres, les prêtres, doivent être le sel de la terre, la lumière du monde. Quelle est la vertu absolument fondamentale qui donnera à la vie du prêtre sa saveur, son éclat, son rayonnement indispensable ? La foi, une foi profonde, une foi rayonnante.

C'est aussi que le prêtre, à raison de son caractère, de sa dignité sacerdotale, à raison de la place spéciale qu'il tient dans le monde, à raison de ses fonctions, le prêtre vit et agit en plein dans le mystère, dans le surnaturel. Si la sainte eucharistie est le « *mystère de foi* », le prêtre, lui aussi, peut être appelé un *mysterium fidei.* Et lui-même, plus que tout autre, doit en prendre conscience, exercer sans cesse sa foi par conséquent, et s'en laisser pénétrer au plus intime de lui-même.

-II- Sur quels objets exercer sa foi ?

Oh ! ils ne manquent pas.

- Croire avant tout en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ceci a l'air banal, et cependant on trouve des prêtres qui ne croient plus, ou presque, en Jésus-Christ. Croient-ils même en Dieu ?

- Croire en Jésus-Christ, c'est croire à l'Incarnation, à la Rédemption, et à la Rédemption par la Croix. C'est croire au sacerdoce de notre souverain et unique Prêtre. Le Christ dit en entrant en ce monde : *Vous n'avez voulu ni sacrifice, ni oblation, mais vous m'avez formé un corps. Alors j'ai dit : « me voici, je viens, ô mon Dieu, pour faire votre volonté... »*. C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés par l'oblation que Jésus-Christ a faite de son propre corps. *(Héb. 10, 5-10)*.

- Croire en Jésus consacré prêtre du fait même de l'union hypostatique. L'huile ? Ce fut la divinité elle-même, qui a pénétré, saisi toute l'humanité qu'elle s'associait et dont elle prenait pleine et entière possession.

« L'onction de notre Pontife, c'est la divinité du Dieu-Verbe. » *(Bossuet)*. Jésus, le souverain Prêtre, l'Homme-Dieu, tout à Dieu, ne vivant même que par Dieu.

Et en même temps victime, tout ordonné au sacrifice, au sacrifice de lui-même, pour la gloire de Dieu et pour notre salut.

Donc croire en Jésus, Pontife suprême, né prêtre, prêtre en tout son être, prêtre et victime tout à la fois.

Croire par conséquent à son amour, à l'amour de son Cœur sacerdotal, amour qui se porte tout spécialement vers chacun de nous, de ceux qu'il veut associer à son sacerdoce.

- Croire dès lors à sa vocation, fruit d'un amour d'éternelle prédilection. Appel à être un autre Christ. Non pas seulement invitation à imiter Jésus-Christ de près, pas seulement faveur déjà merveilleuse d'être un membre vivant de son corps mystique, mais appel à l'identification à Jésus-Christ en son être sacerdotal, en ses fonctions sacerdotales.

- Croire pour cela aux effets de l'ordination. Quel drame extraordinaire et vrai ! O vous tous qui allez être prêtres ! Jésus va passer, il vous investira, il vous pénétrera de son propre sacerdoce, c'est-à-dire de lui-même. L'onction sacerdotale de Jésus, nous l'avons dit, a consisté en ceci que la divinité du Verbe a pénétré l'humanité, en a pris possession totale. L'onction sacerdotale de chacun de nous, qu'est-ce donc ? C'est Jésus-Prêtre qui pénètre son élu, s'écoule en lui, s'imprime en lui.

Le prêtre est beaucoup plus qu'un représentant, un *"vicaire"* de Jésus, comme semble l'indiquer l'expression *alter Christus*, *alter* impliquant une certaine séparation. De même que Jésus est l'incarnation vivante de la divinité du Verbe, ainsi le prêtre est comme une incarnation de Jésus.

Et dès lors, rapports étroits avec Dieu : le prêtre homme de Dieu, homme-Dieu même à un certain point de vue, tout ordonné à Dieu, mais

aussi tout ordonné aux hommes, *pro hominibus constitutus*, médiateur pour représenter l'humanité auprès de Dieu, intercéder en sa faveur, faire descendre sur ses semblables les bienfaits divins. Et donc il a une place à part, au-dessus de la multitude, *segregatus a populo*. Il faut y croire ; ne pas craindre de se faire une idée très haute du sacerdoce. Que de textes on pourrait citer à ce sujet !

« Oh ! que le prêtre est grand. Quand vous voyez le prêtre, pensez à Jésus-Christ », disait le saint Curé d'Ars. *« C'est un petit Bon Dieu. » (mot d'un enfant).*

- Croire à ses pouvoirs. On a tous les pouvoirs de Jésus, donc tous les pouvoirs divins entre les mains. « Allez, dit Jésus à son prêtre, comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie... Toute puissance m'a été donnée au Ciel et sur la terre... Allez donc, instruisez toutes les nations... Qui vous écoute, m'écoute... Les péchés que vous remettrez seront remis. »

Et lorsqu'il remet les péchés, le prêtre ne dit pas : *« Dieu vous pardonne »*, mais : *« Je vous pardonne »*, *ego te absolvo*. A la consécration, il ne dit pas : *« Ceci est le corps de Jésus-Christ »*, mais : *« Ceci est mon corps. »*

Donc croire à sa vocation : on a pris les mesures prudentes et nécessaires ; on doit désormais rejeter les doutes, les craintes. Croire à l'ordination, à ses effets, la transformation opérée, les pouvoirs reçus.

- Croire –Oh ! ceci est encore plus important– à la permanence de son sacerdoce et de ses pouvoirs, *Tu es sacerdos in aeternum*, parole formidable !

Foi qu'il faut ranimer à l'occasion de chaque fonction sacerdotale : au saint sacrifice évidemment, également au tribunal de la pénitence. Ainsi, par exemple, croire aux âmes, au prix qu'elles ont coûté, croire en ses pouvoirs : le prêtre dans le confessionnal, c'est Jésus ; comme il faut s'en convaincre ! Évidemment, effet du sacrement *ex opere operato* ; mais aussi ne croyez-vous pas qu'il y a une différence entre le prêtre qui récite les formules par routine et celui qui, prenant conscience de son rôle, tandis qu'il exhorte son pénitent ou prononce les paroles de l'absolution, se tient uni très étroitement au souverain Prêtre, lui prêtant sa bouche, son cœur, pour que Jésus lui-même parle à l'âme et déverse en celle-ci les trésors de sa miséricorde.

Foi à ranimer constamment. A tout instant, le prêtre doit se rappeler qu'il est prêtre, qu'il n'est pas comme les autres, que toute sa conduite doit s'en ressentir ; donc pas seulement actes de foi passagers, mais fréquents –penser qu'il porte constamment le berceau de Jésus, le pouvoir de le faire naître, de le communiquer aux âmes.

Vous voyez sans peine l'importance de cette foi, sinon le prêtre s'habitue à être prêtre, il s'habitue à ses fonctions, il s'habitue aux âmes. Il n'est plus ce sel de la terre tenu à l'écart de tout contact qui pourrait l'affadir, cette lumière élevée qui éclaire le monde.

Le prêtre doit être un homme de foi :

- Croire à la vie divine dans les

âmes, qu'il ne doit pas gêner, mais respecter, faire croître, entretenir ;

- Croire qu'il doit communiquer la pensée de Dieu, la Parole de Dieu, la volonté de Dieu ;

- Croire à la nécessité de sa souffrance ;

- Croire aux grâces toutes spéciales de sainteté ;

- A l'amour, à l'amitié de Jésus ;

- A la miséricorde infinie ;

- Croire encore à la vérité, il la possède, il doit y tenir et la proclamer intégralement ;

- Croire à la victoire, et cela malgré toutes les apparences, malgré toutes les épreuves, malgré tous les échecs : « *Ego vici mundum* ». Mais pour cela, quelle foi robuste et constante il faut !

Oui, chers frères, votre foi de prêtre doit être robuste, constante, toujours jeune, vive et rayonnante, et toujours davantage une foi qui anime vos pensées, vos jugements, vos actes, vos paroles, foi vivante qui vous fera passer comme un Dieu au milieu du monde et vous donnera de rayonner l'influence divine autour de vous.

-III- Conséquences :

Ah ! chers frères, de notre foi en notre sacerdoce dépendra :

- La perfection de notre vie ;
- Le bon accomplissement de nos fonctions ;
- Notre succès auprès des âmes.

C'est notre foi qui nous permettra de vaincre tant de difficultés qui nous attendent. C'est la foi qui nous assure la paix, la joie parfaite. Notre sacerdoce tout entier vaut et vaudra notre foi.

Quel exemple plus fort et plus beau vous citerai-je, pour terminer, que celui de la Vierge Marie ?

L'Incarnation, et donc le sacerdoce du souverain Prêtre, et donc notre sacerdoce, n'est-ce pas le fruit tout d'abord d'un acte de foi splendide au moment de l'Annonciation ? *Beata es quae credidisti* : bienheureuse, Marie, parce que vous avez cru. La foi de Marie ! Mais toute sa vie est une vie de foi. C'est la foi qui lui a fait garder le silence malgré l'angoisse de saint Joseph, c'est la foi qui lui a fait supporter la persécution, l'exil en Égypte. C'est la foi en son rôle de Mère de Dieu et Mère des hommes qui l'a fait s'associer intimement à notre rédemption par son divin Fils, qui l'a conduite jusqu'au Calvaire, où elle a assisté, où elle a participé activement au sacrifice de notre Sauveur.

O Mère bien-aimée, obtenez-nous une foi toujours vive, toujours jeune en notre sacerdoce, foi qui nous permettra de penser, d'agir toujours en prêtres, de façon à honorer par notre conduite le sacerdoce de votre divin Fils dont nous sommes revêtu !

S.E.R. le Cardinal Archevêque de Florence
dans la salle du trône après la remise de l'Habit de Chœur,
en présence du Rév.me Père Abbé de Notre-Dame de Fontgombault, Dom Forgeot m. b.

www.icrsp.org

INSTITUT
DU CHRIST ROI
SOUVERAIN PRETRE

Villa Martelli
Via di Gricigliano, 52
I - 50065 SIECI (Fi)

***

Tél. : 055 - 830 - 96 - 22 Télécopie : 055 - 836 - 30 - 67 Mèl. : info@icrsp.org

"La Vérité peut se dire hautement partout,
pourvu que la discrétion tempère le discours, et que la Charité l'anime." Bossuet

Stampa promozionale di « Institut du Christ Roi Souverain Prêtre », semestrale dell'Istituto di Cristo Re Sommo Sacerdote-Sped.A.P., art.2, comma 20/C, legge 662/96, fil. Firenze-Dir. resp. : Abbé Philippe Mora - Reg. Tribunale di Firenze n. 4897 del 5-08-99 Stampa ABC Tipografia, Sesto Fiorentino FI, Italia.